



SAPH

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



Rapport Annuel

2018

Annual Report





SOMMAIRE

- 05 MOT DU PRÉSIDENT
- 07 CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 08 ORDRE DU JOUR
- 09 FICHE SIGNALÉTIQUE
- 010 RAPPORT DE GESTION
- 035 RAPPORT RSE
- 044 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 062 RAPPORT DU PCA
- 073 PROJET DE TEXTES DES RÉOLUTIONS



L'entreprise
The company

MOT DU PRESIDENT

Chers actionnaires de la SAPH.

Nous voici une fois de plus réunis, conformément à la Loi et à nos statuts, en Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur l'activité de notre Société au titre de l'exercice 2018 et de soumettre à votre approbation les états financiers au 31 Décembre 2018.

L'année 2018 a été caractérisée au niveau international par la tendance baissière des cours mondiaux du caoutchouc observée depuis mars 2017 et qui s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018 avec un repli de 22%. La moyenne des cours 2018 se situe à XOF 758 le kilogramme contre XOF 966 en moyenne sur l'exercice 2017.

Le cours moyen le plus bas enregistré au cours de l'année 2018 se situe à XOF 710 le kilogramme au mois de Novembre.

Conformément aux dispositions de la loi N° 2017-540 du 3 Août 2017, le Conseil Hévéa-Palmier à Huile se met progressivement en place. Il a notamment participé à la mise en place des dispositions relatives à l'exportation des fonds de tasse pour 2019.

En ce qui concerne notre environnement propre, SAPH continue de consolider sa place de leader du secteur en Côte d'Ivoire nonobstant la concurrence de plus en plus accrue. Les investissements d'accroissement de capacités et d'amélioration des performances engagés depuis plusieurs années ont permis d'absorber les productions industrielles et villageoises croissantes. Ces investissements se poursuivent et renforcent nos capacités de production en qualité et en quantité. SAPH a profité de la bonne performance de son résultat en 2017 pour relever le niveau de ses investissements en 2018. Ainsi l'installation et le démarrage d'une ligne d'amélioration de la viscosité pour la production de caoutchoucs spéciaux, d'une capacité de 100 T/j, sur le site industriel de Bongo permettra de répondre à la demande croissante des niveaux de qualité exigée par nos clients principaux. Egalement, l'augmentation de la capacité de l'usine de Yacoli et de celle de Bettié est une réponse efficiente aux défis d'usinage de la production nationale de caoutchouc en nette hausse, à un moment où l'exportation des « fonds de tasse » connaît de sérieuses difficultés qui perturbent le marché. Pour ce qui est de la production agricole, SAPH poursuit sa politique d'investissement agricole par le renouvellement de son verger.

L'année 2017 avait été marquée par la réforme de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière et Système Comptable OHADA (SYSCOHADA). Cette réforme fortement inspirée des normes comptables internationales IFRS a vu sa première application le 1er Janvier 2018 pour les comptes personnels. Grâce à l'anticipation de nos équipes comptables, cette application de la réforme n'a pas gêné la production des comptes au 31 décembre 2018.

Le chiffre d'affaires s'établit ainsi en 2018 à XOF 130 milliards contre XOF 152 milliards en 2017. Cette baisse est principalement en rapport avec la baisse des prix moyens de vente du caoutchouc. Le résultat de l'exercice 2018 s'en trouve, de ce fait, fortement impacté.

La baisse des capitaux propres est imputable à la baisse du résultat de l'exercice et la distribution de dividendes sur les exercices antérieurs.

SAPH a, au fil du temps, traversé des moments difficiles et relevé des défis pour s'adapter aux exigences d'une entreprise Responsable, sachant associer performance, respect des hommes et de l'environnement. Nos investissements judicieux, notre savoir-faire, notre proximité avec nos partenaires planteurs nous donnent des motifs objectifs d'espérer une embellie certaine et de renouer avec le profit.



Jean-Louis BILLON

Le Président du Conseil d'Administration

Fellow Shareholders.

Here we are once again gathered in an Annual General Meeting to deliberate on the activity of our Company for the year 2018 and approve the Financial Statements as at 31/12/2018.

On the International market, rubber prices went on declining as they did since March 2017. A 22% drop between the average 2017 at 966 XOF/Kg dry and 2018 standing at 758 XOF/Kg dry. The lowest point was recorded in November 2018 with a monthly average at 710 XOF/Kg dry.

At the National level, the Government showed its will to regulate our market with the law 2017-540 of August 3, 2017. This could lead to a number of changes in our market. The "Conseil Hévéa-Palmier à Huile" CHPH as now called, is gradually taking shape and was key in the implementation of 2019 cuplumps export regulation rules.

SAPH continued reinforcing its lead on the national market despite a strong competition. Capacity increases have enabled the Company to shoot up its intake from Outgrowers over the years. This continued in 2018, where SAPH used its better results in 2017 to further increase its investments levels. The VKOR line installed in Bongo will enable SAPH to serve its most regarding customers with constant viscosity rubbers. Also, Yacoli and Bettié factories increases are a good answer to the immediate needs of the local market, under threat as Shipping Lines refuse cuplump containers exports.

The agricultural investments are not forgotten and SAPH continues renewing the planted surfaces.

2017 was also marked by the introduction of accounting reforms on what is known as SYSCOHADA. Those accounting standards, largely inspired from IFRS were to be applied from January 1st, 2018. Its application on pro-forma accounts as at 31/12/2017, thanks to the efficiency and anticipation of our accounting team, shows no difference on the results, even if we can notice a few accounts reclassifications.

2018 turnover stands at 130 XOF Billion, compared to 152 XOF Billion in 2017. This reduction is largely linked to the reduced sales price, despite higher quantities sold. 2018 results are heavily hit by this price reduction.

Unlike 2017, where shareholder's funds were able to improve, 2018 saw a deterioration with a net loss for the year and a distribution of dividends on prior year result.

Despite the uncertainties on the rubber market and the vagaries of rubber prices, we have high hopes for the future of our Company.

SAPH has been able to evolve and adapt, to match the high expectations of a sustainable Company and balance its performance, respect of stakeholders and protection of the environment. Our targeted investments, our know-how and our capacity to work with our Outgrowers give us confidence in our capacity to be back to profits shortly.

The chairman
Jean-Louis BILLON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOARD OF DIRECTOR

PERSONNES PHYSIQUES	FONCTION	NOMINATION	FIN DE MANDAT
M. Jean-Louis BILLON	PRESIDENT	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
M. Alassane DOUMBIA	-	AGM 03/05/2017	AGO Comptes 2019
M. Botoh Maurice YAPO	-	AGO 06/05/2014	AGO Comptes 2019
M. Tiémoko COULIBALY	-	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
M. Bertrand VIGNES	-	AGM 03/05/2017	AGO Comptes 2019
M. Jean-Luc BEDIE	-	AGM 08/05/2016	AGO Comptes 2018

PERSONNES MORALES	REPRESENTANT	NOMINATION	FIN DE MANDAT
SIFCOM	Banga M. AMOIKON	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
SIPH	M. Pierre BILLON	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
SIFCA	Mme. Lucie BARRY-TANNOUS	AGO 03/05/2012	AGO Comptes 2023
COMPAGNIE FINANCIERE MICHELIN	Mme. Anne PERRIER-ROSIER	AGO 03/05/2012	AGO Comptes 2023
MICHELIN FINANCE LUXEMBOURG	M. Thierry SERRES	AGO 03/05/2017	AGO Comptes 2019

ORDRE DU JOUR

- ▶ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2018
- ▶ Lecture et approbation du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018
- ▶ Affectation du report à nouveau en « réserves libres »
- ▶ Affectation du résultat de l'exercice
- ▶ Approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- ▶ Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.
- ▶ Renouvellement de mandat d'un administrateur
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

AGENDA

- ▶ Reading and approval of the report of the board of directors to the shareholders' meeting for financial year ended December 31, 2018
- ▶ Reading and approval of the general report of the Statutory Auditors for the financial year ended December 31, 2018
- ▶ Allocation of profit carried forward to reserves
- ▶ Allocation of profit for the year
- ▶ Approval to accounts and discharge to directors
- ▶ Reading and approval of the special report of Statutory Auditors on the agreements referred to the articles 438 to 448 on OHADA Uniform Act relative to the law of the Commercial Companies and Economic Interest Group
- ▶ Renewal of the mandate of one director
- ▶ Powers for completion of formalities

FICHE SIGNALÉTIQUE

DATA SHEET

DENOMINATION SOCIALE

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration

SIEGE SOCIAL

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions Immeuble EX-SIT

RCCM

CI - ABJ - 1962 - B - 2059

DATE DE CONSTITUTION

29/12/1956

DUREE (Années)

99

CONTACTS

(+225) 21 75 76 76

BOÎTE POSTALE

01 BP 1322 ABIDJAN 01

FAX

(+225) 21 75 76 40/42/43

CAPITAL SOCIAL

14.593.620.855 FCFA

COMPANY NAME

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

FORM

Public limited company (Plc) with Board of Directors

HEAD OFFICE

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions Building EX-SIT

RN°

CI - ABJ - 1962 - B - 2059

DATE OF INCORPORATION

December 29th, 1956

TERM (Years)

99

PHONE

(+225) 21 75 76 76

P.O. BOX

01 BP 1322 ABIDJAN 01

FAX

(+225) 21 75 76 40/42/43

SHARE CAPITAL

XOF 14,593,620,855

Effectif au 31 décembre 2018 : 5.938 salariés

Superficie hévéas

matures : 16.734 Ha

immatures : 6.271 Ha

Superficie palmiers

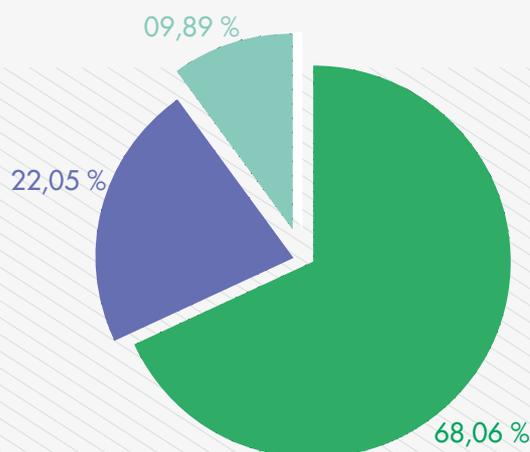
matures : 1.788 Ha

immatures : 602 Ha

Direction

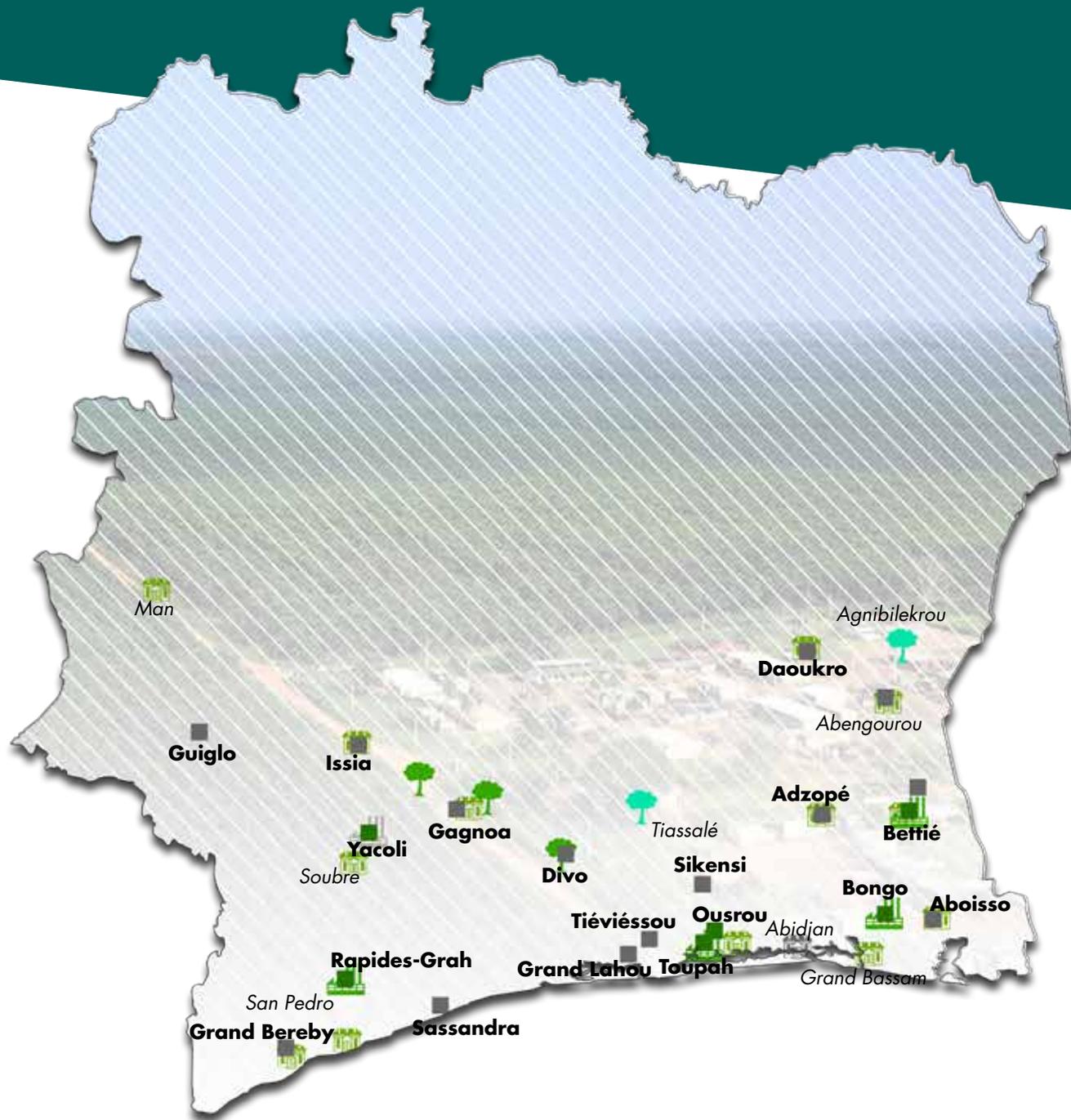
Directeur Général : M. Marc GENOT

Nomination : CA 27/10/2011



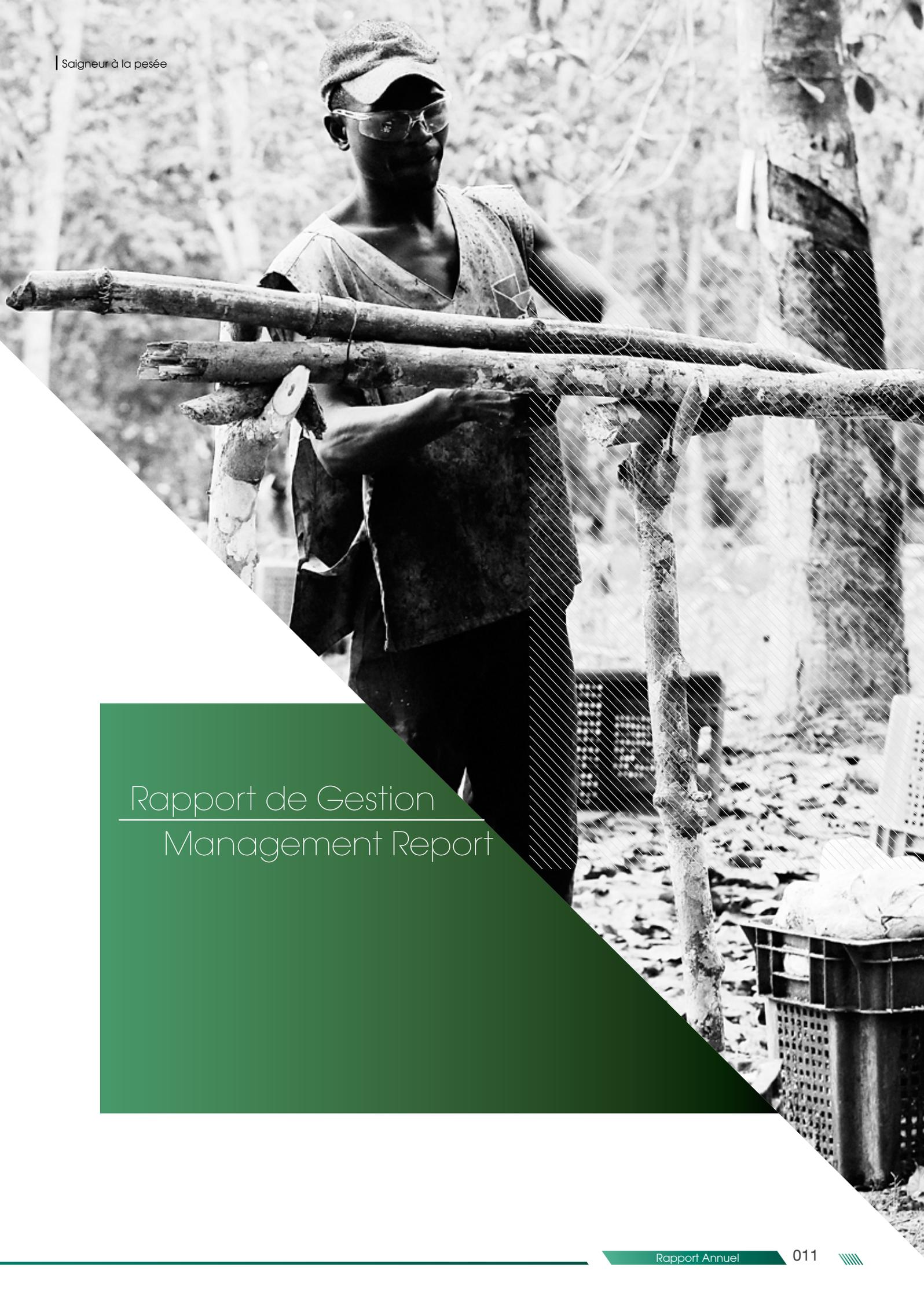
SIPH	17 393 700 P	68,06 %
C.F. Michelin	2 527 330 P	09,89 %
Autres privés	5 636 975 P	22,05 %

COMMISSARIAT AUX COMPTES	DENOMINATION	NOMINATION	FIN DE MANDAT
		PRINCIPAUX	
	MAZARS et GUERARD	AGO 03/05/2018	AG Comptes 2023
	PRICEWATERHOUSE COOPERS	AGO 03/05/2018	AG Comptes 2023
		SUPPLEANTS	
	ERNST & YOUNG	AGO 03/05/2018	AG Comptes 2023
	KPMG CI	AGO 03/05/2018	AG Comptes 2023



Légende

- Centre de Collecte(14)
- Pont - Usine(6)
- Nucléus SAPH(2)
- Usine SAPH(1)
- Plantation SAPH(3)
- Usine et Plantations Industrielle SAPH(4)
- Bureau PH**
- BUREAU PROMOTION HEVEICOLE(13)
- SIEGE SAPH(1)

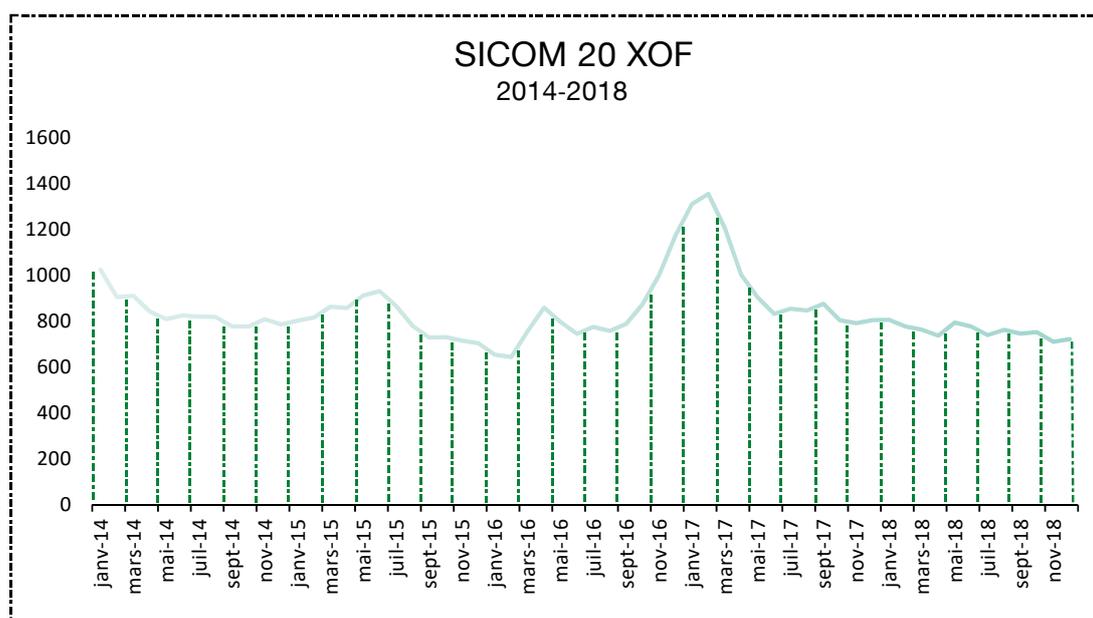


Rapport de Gestion
Management Report



I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET COURS MONDIAUX

I. INTERNATIONAL SITUATION AND RUBBER PRICES



La tendance à la baisse des cours mondiaux du caoutchouc observée depuis mars 2017 s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018 avec un repli de 22%. La moyenne des cours 2018 se situe à 757,51 XOF le kilogramme contre 966,18 XOF le kilogramme en moyenne sur l'exercice 2017. Le cours moyen le plus bas enregistré au cours de l'année 2018 se situe à 710,54 XOF le kilogramme au mois de novembre 2018.

The weakening trend of natural rubber prices which started in March 2017 continued throughout 2018, with a 22% drop between the two years. The 2018 average stands at 757.51 XOF/kg dry compared to 966.18 XOF/Kg dry in 2017. The lowest monthly average was noticed in November 2018 at 710.54 XOF/Kg dry.

II. ENVIRONNEMENT NATIONAL

II. LOCAL ENVIRONMENT

1. Institution du Conseil Hévéa et Palmier à Huile (CHPH)

A l'issue de la loi N°2017-540 du 3 août 2017 fixant les règles relatives à la régulation, au contrôle et au suivi des activités des filières Hévéa et Palmier à Huile, le décret N°2018-366 du 29 mars 2018 nomme les membres du « Conseil Hévéa-Palmier à Huile ».

Le Conseil Hévéa-Palmier à Huile, par les arrêtés N°635 du 30 novembre 2018 et N°663 du 27 décembre 2018, a autorisé et défini les modalités pour l'exportation exceptionnelle des fonds de tasse hévéas par voie maritime.

2. Contrôle fiscal – vérification générale des comptes

Au cours de la seconde partie de l'année, SAPH a subi une vérification générale de la comptabilité effectuée par la direction de la vérification des impôts, qui a porté sur les exercices 2015 à 2017. Ce contrôle, qui est toujours en cours au moment de la rédaction du présent rapport, n'a pas encore produit de notification définitive.

3. Situation du marché local

Depuis 2015, malgré tous les investissements réalisés par les usiniers, les capacités d'usinage ivoiriennes ne permettent pas de réaliser totalement la première transformation, la production agricole ayant fait un énorme bond suite aux importants plantings des années 2006-2012. Les exports

1. Natural Rubber and Palm Oil Authority

The law 2017-540 promulgated on August 3, 2017 defines the role and attributes of this body, in charge of Rubber and Oil Palm sectors regulation, control and follow up; on its part, decree 2018-366 dated March 29, 2018 nominated the members of its Board of Directors. The Authority gradually started operating during later part of the year and defined the rules to be applied for raw rubber exports in 2019 through the rulings 635 and 663 dated respectively November 30 and December 27, 2018.

2. Tax and general control on accounts.

During the second part of the year, SAPH was subjected to a general control of its 2015-2017 account by the Tax Office and Customs. This control is still under process at the present time and has not yet produced a final notification.

3. Raw rubber export situation.

Since 2015, despite all investments made, the installed processing capacities in the country have not been sufficient for the full transformation of the agricultural production, which shot very quickly, following the high planting levels of the years 2006-2012. Exports of raw rubber have

de fonds de tasse ont donc permis d'équilibrer l'offre et la demande. En Mai 2018, suite à de nombreuses avaries sur des navires dues à des containers ayant fui du sérum, les armateurs ont refusé de charger des containers, ce qui a généré une situation de marché très difficile. SAPH s'est investi dans la recherche, avec les armateurs, de solutions d'emballages étanches et les a trouvés. Malheureusement, les lignes maritimes restent très conservatrices et la situation n'est pas encore totalement résolue.

III. ENVIRONNEMENT INTERNE A LA SOCIETE

1. Création d'une nouvelle ligne de production sur Bongo

Ce projet concerne la définition, l'installation et le démarrage d'une ligne d'amélioration de la viscosité du produit fini, d'une capacité 192 T/j, sur le site industriel SAPH de Bongo. Cette ligne répond à la demande croissante des niveaux de qualité exigée par nos clients principaux.

La ligne a démarré au cours du dernier trimestre de l'exercice 2018 pour un début des contrats commerciaux de 1.000 T/mois à partir du deuxième trimestre 2019.

2. Augmentation de la capacité de l'usine de Yacoli

Pour répondre à la hausse de la production nationale de caoutchouc, SAPH poursuit l'augmentation de ses capacités d'usinage. Ainsi l'usine de Yacoli (Soubré) a vu sa capacité portée à 6 tonnes l'heure en 2018 contre 3 tonnes l'heure en 2017.

3. Autres investissements réalisés

Il est à noter qu'un nouveau séchoir de 2 tonnes/heures a remplacé le séchoir vétuste de 1 tonne l'heure de notre unité de production de Bettié et qu'un troisième séchoir de 5 tonnes l'heure a été installé sur notre site de production de Rapides-Grah afin de ralentir le séchage et d'améliorer la qualité de la production de cette usine.

IV. IMPACT DE LA REFORME DU SYSCOHADA

L'année 2017 a été marquée par la réforme de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière et Système Comptable OHADA (SYSCOHADA). Cette réforme fortement inspirée des normes comptables internationales IFRS a vu sa première application le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels.

Cette application de la réforme, sur les comptes pro-forma au 31 décembre 2017 pour comparaison, n'a eu aucun impact sur les résultats communiqués par SAPH à cette date. Par contre, les soldes intermédiaires de gestion ont connu des modifications résultant du reclassement de certains comptes.

therefore taken a share of the market to balance supply and demand. Since May 2018, as several ships were re-routed due to leaking containers, shipping lines have stopped shipping raw rubber containers. This resulted into chaos as Outgrowers could not find any market for their products. SAPH took the lead in the search for adequate packaging, which were found. Unfortunately, Shippers remain very careful and the situation is not yet fully settled.

III. COMPANY'S ENVIRONMENT

1. New production line in Bongo Factory.

The project was to design, install and commission a 192 tons/day improved viscosity rubber production line in the Bongo factory. This new line will answer to our prime customer's needs for increased quality standards.

The line started production in the last quarter of 2018 and should lead to commercial contracts of about 1000 tons/month from the second quarter of 2019.

2. Capacity increase of Yacoli Factory.

In order to cater for increased Outgrowers production, SAPH maintained its capacity increase drive. The Yacoli production line saw its potential increase from 3 to 6 tons/hour in 2018.

3 . Other investments.

A 2 tons/hour dryer has been installed to replace the obsolete 1 ton/hour dryer in Bettié, and a third 5 tons/hour dryer has been commissioned in Rapides Grah in order to slow down drying and therefore improve quality.

IV . SYSCOHADA

2017 saw a change in the uniform accounting and financial information OHADA standards. Largely inspired by IFRS standards, this reform was applied from January 1, 2018 to single Company's accounts.

The implementation of these new standards on 2017 accounts for comparison purposes did not generate any impact on the posted 2017 results. However, some intermediary balances were affected by the reclassification of some accounts as shown below.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET SON ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2018

EVOLUTION OF THE COMPANY'S ACTIVITIES

I. EVOLUTION DES SURFACIES PLANTEES

I . PLANTED SURFACES

Superficie plantée En hectare	2014 e	2015 d	2016 c	2017 b	2018 a	Var a-b	% (a-b)/b
Hévéas - matures	16 925	16 252	16 543	16 399	16 734	335	2%
Palmiers - matures	93	146	356	937	1 788	851	91%
Hévéas - immatures	5 643	5 990	6 377	6 626	6 271	-355	-5%
Palmiers - immatures	1 219	1 653	2 008	1 566	602	-964	-62%
Total Superficies agricoles	23 880	24 041	25 284	25 529	25 396	-133	-1%

Nos surfaces plantées sont restées quasi-stables sur les exercices 2016 à 2018. Les superficies plantées s'établissent à 25.396 hectares en 2018 avec une augmentation des superficies en production (matures) de 1.186 hectares entre 2017 et 2018.

SAPH poursuit sa politique d'investissement agricole par le renouvellement de son verger malgré la baisse continue du cours du caoutchouc observée au cours de ces dernières années.

Planted surfaces have remained almost stable since 2016 and stand at 25,396 Ha in 2018 while areas in production increased by 1,186 Ha since 2017, an increase mainly related to Oil Palm.

SAPH maintains its replanting policy despite the unfavorable rubber prices trend.

II. EVOLUTION DES PRODUCTIONS

II. VOLUMES

Production En tonnes	2014 e	2015 d	2016 c	2017 b	2018 a	Var a-b	% (a-b)/b
Production des champs	31 877	31 157	29 995	29 149	29 910	761	3%
Production achetée	75 381	103 382	126 826	136 413	146 415	10 002	7%
Production usinée	111 188	126 871	154 205	163 175	172 952	9 777	6%
Production vendue	111 487	124 098	156 543	162 607	171 468	8 862	5%

La production des champs s'améliore de 761 tonnes (soit une progression de 3%) pour s'établir à 29.149 tonnes à fin 2018. Elle reste toutefois relativement faible à cause du vieillissement du verger, et ce malgré une reprise graduelle des ouvertures. La production achetée progresse de 10.002 tonnes (soit 7%) pour s'établir à 146.415 tonnes en 2018. Cette hausse est à mettre en relation avec les augmentations successives de nos capacités de production initiées au cours des trois dernières années en vue d'absorber la production nationale qui demeure toujours élevée par rapport aux capacités de transformation des usiniers. Une partie de cette production achetée, équivalente à 556 tonnes, a fait l'objet d'exportation exceptionnelle (sans transformation) par SAPH au cours de cette année suite à l'autorisation accordée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

L'augmentation et l'amélioration des capacités de nos unités industrielles ont permis d'augmenter la production usinée de 9.777 tonnes en 2018. Nos volumes vendus s'en trouvent ainsi améliorés (171.468 tonnes en 2018 contre 162.607 en 2017). Cette augmentation modeste du volume est due aux

Plantation production increased by 3% or 761 tons to reach 29,149 tons dry in 2018. This level remains modest due to ageing surfaces not fully compensated by increasing openings.

Rubber purchases totaled 146,415 tons, an increase of 7% compared to the previous year, as our processing capacities continue to grow in relation with the national agricultural production in the country, which keeps on exceeding installed processing capacities. Out of those purchases, 556 tons were exported by SAPH as raw rubber as authorized by the Ministry for Agriculture.

Processed production increased by 9,777 tons in 2018. Our sales therefore also moved from 162,607 tons in 2017 to 171,468 tons. This modest increase of the processed production is linked to long shutdowns of Yacoli and Bettié factories for their capacity increase.

arrêts prolongés de Yacoli et de Bettié suite aux investissements qui y ont été faits.

III. EVOLUTION DES DONNEES CHIFFREES

Chiffres clés En millions XOF	2014 e	2015 d	2016 c	2017 b	2018 a	Var a-b	% (a-b)/b
Chiffre d'affaires	99 611	97 449	112 964	151 979	129 855	-22 124	-15%
Résultat net	-3 799	-1 780	1 170	12 861	-848	-13 709	-107%
Dividendes versés	3 297	0	0	0	2 215	2 215	
Investissements réalisés	20 763	15 852	9 073	9 204	11 523	2 319	25%
Capitaux propres	66 769	64 989	66 159	79 020	75 957	-3 063	-4%
Ressources stables	87 326	96 036	96 585	104 798	95 244	-9 554	-9%

III. EVOLUTION OF MAIN INDICATORS

Le chiffre d'affaires 2018 s'établit à XOF 129.855 millions contre XOF 151.979 millions en 2017. Cette baisse est principalement en rapport avec la baisse des prix moyens de vente du caoutchouc. Le résultat de l'exercice 2018 s'en trouve fortement impacté.

SAPH a profité de la bonne performance de son résultat observé en 2017 pour relever de XOF 2.319 millions le niveau de ses investissements (XOF 11.523 millions à fin 2018 contre XOF 9.204 millions en 2017).

La baisse des capitaux propres et des ressources durables sont la conséquence de la baisse du résultat de l'exercice.

2018 turnover stands at XOF 129,855 million against XOF 151,979 in 2017. This lower turnover despite increased volumes, is due to reduced sales prices. The net results is therefore reducing sharply.

SAPH used its 2017 results to resume investments, with an increase of XOF 2,319 million compared to 2017 to a total of XOF 11,523 million in 2018.

Equity and permanent resources reduction are evidencing the lower results for the year.

| Matière première et produit fini



RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

2018 PROFIT AND LOSS ACCOUNT

|En millions de XOF

LIBELLES	(1)	EXERCICE AU	EXERCICE AU	EXERCICE AU	Impact Réforme (b-c)	Variation Valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017			
		Syscohada nouveau a	Compte Proforma b	Syscohada Réf ancien c			
Ventes de produits finis - caoutchoucs	+	125 158	148 220	148 220		-23 062	-16%
Ventes de marchandises - caoutchoucs	+	168				168	
Produits accessoires	+	4 529	3 759	3 759		771	21%
CHIFFRE D'AFFAIRES		129 855	151 979	151 979		-22 124	-15%
Production stockée (ou déstockage)	-/+	258	-449	-449		707	158%
Production immobilisée		3 847	4 149	4 149		-302	-7%
Autres produits	+	744	1 594	1 594		-850	-53%
Transferts de charges d'exploitation	+	135	162		162	-27	-17%
TOTAL PRODUITS		134 840	157 436	157 273	162	-22 596	-14%
Achats de matières premières et fournitures liées	-	-69 700	-81 707	-81 576	-131	12 008	15%
Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-/+	-368	714	714		-1 082	-152%
Autres achats	-	-17 029	-15 343	-15 343		-1 686	-11%
Variation de stocks d'autres approvisionnements	-/+	-339	791	791		-1 130	-143%
Transports	-	-245	-59	-99	40	-186	-315%
Services extérieurs	-	-17 551	-17 075	-17 360	285	-476	-3%
Impôts et taxes	-	-1 820	-3 030	-3 030		1 210	40%
Autres charges	-	-1 420	-1 038	-1 038		-382	-37%
VALEUR AJOUTEE		26 368	40 688	40 332	356	-14 320	-35%
Charges de personnel	-	-16 857	-14 656	-14 462	-194	-2 201	-15%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		9 511	26 032	25 870	162	-16 521	-63%
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	+	478	143	143		335	235%
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-	-7 917	-8 351	-8 351		434	5%
Transferts de charges d'exploitation	-			162	-162		
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 072	17 824	17 824		-15 752	-88%
Revenus financiers et assimilés	+	6	5	5		1	25%
Reprises de provisions et dépréciations financières	+	13	7	7		6	92%
Frais financiers et charges assimilées	-	-2 582	-2 970	-2 970		389	13%
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-		-26	-26		26	100%
RESULTAT FINANCIER		-2 563	-2 985	-2 985		422	14%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-491	14 839	14 839		-15 330	-103%
Produits des cessions d'immobilisations	+	64	43	43		21	47%
Autres Produits HAO	+		11	11		-11	-100%
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-261	-76	-76		-185	-245%
Autres Charges HAO	-		-225	-225		225	100%
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES		-197	-247	-247		49	20%
Participation des travailleurs	-						
Impôts sur le résultat	-	-160	-1 732	-1 732		1 572	91%
RESULTAT NET		-848	12 861	12 861		-13 709	-107%

I. LES PRODUITS D'EXPLOITATION**I. INCOMES****1. VENTES ET CHIFFRE D'AFFAIRES****1-1. Chiffre d'affaires caoutchouc**

Chiffres d'affaires caoutchouc	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Chiffre d'affaires - millions XOF	125 325	148 220	148 220	0	-22 895	-15,45%
Quantité vendue - tonnes	171 468	162 607	162 607	0	8 862	5,45%
Prix vente / kg	730,90	911,53	911,53	0	-181	-20%

Le chiffre d'affaires caoutchouc de l'exercice s'élève à XOF 125.325 millions soit un recul de XOF 22.895 millions (15,45%) par rapport à celui de 2017, alors que les volumes de vente sont en hausse de 8.862 tonnes sur la même période. Cette baisse du chiffre d'affaires est principalement liée à l'effet du prix moyen de vente qui régresse de XOF 181 le kilogramme ; avec un impact en valeur de XOF 29.372 millions.

1. SALES AND TURNOVER**1-1. Turnover**

Rubber sales reduced by XOF 22,895 million, or 15.45% to XOF 125,325 million, while sales volumes increased by 8,862 tons. This is mainly due to reduced sales prices, coming down by XOF 181 per Kg, for a total price impact of 29,372 million.

1-2. Les produits accessoires

| En millions de XOF

Chiffres d'affaires produits accessoires	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Prestations FIRCA	1 792	1 418	1 418	0	374	26%
Prestations diverses	569	483	483	0	86	18%
Régimes de palmier	295	130	130	0	165	127%
Plaquette de bois	810	380	380	0	430	113%
Plants	-1	-20	-20	0	19	-97%
Loyers	59	60	60	0	-1	-2%
Carburants et lubrifiants	765	791	791	0	-26	-3%
Articles magasins	240	432	432	0	-193	-45%
Produits résiduels	0	84	84	0	-84	-100%
Total produits accessoires	4 529	3 759	3 759	0	771	21%

1.2 .Other sales

Le chiffre d'affaires des produits accessoires s'élève à XOF 4.529 millions à fin décembre 2018, soit une hausse de XOF 771 millions par rapport à celui décembre 2017. Il s'explique par une hausse générale de nos volumes de vente et de nos prestations notamment sur les plaquettes de bois et les prestations au FIRCA.

Other sales totaled XOF 4,529 million, an increase of XOF 771 million compared to 2017. This results from a general increase of sales volumes, especially on wood chips and FIRCA contracts.

2. LA PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée baisse de XOF 302 millions en 2018 comparé à 2017 et s'explique principalement par la baisse des charges financières incorporées aux immobilisations agricoles (XOF 848 millions en 2018 contre XOF 1.175 millions en 2017).

2. CAPITALIZED PRODUCTION

Capitalized production reduced by XOF 302 million in 2018. This is mainly due to a reduced level of capitalized financial charges (XOF 848 million in 2018 compared to 1,175 million in 2017).

3. LES TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges enregistrent le transfert des avantages en natures dans les comptes du personnel. Leur baisse sur 2018 traduit une réduction de ces avantages avec la résiliation de certains contrats.

L'impact de la réforme du SYSCOHADA de XOF 162 millions résulte du reclassement des transferts de charge dans le « haut » du compte de résultat.

4. LES PRODUITS DIVERS

|En millions de XOF

Autres produits	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Indemnités d'assurances reçues	144	66	66	0	79	120%
Autres produits divers	191	125	125	0	66	53%
Reprise de charges sur stocks	304	708	708	0	-404	-57%
Reprise de charges sur créances	104	695	695	0	-591	-85%
Total Autres produits	744	1 594	1 594	0	-850	-53%

Les autres produits baissent globalement de XOF 850 millions; ils s'expliquent essentiellement par les reprises en 2017 de charges pour dépréciation sur les stocks et sur les créances devenues sans objet.

4. OTHER INCOMES

Other incomes reduced by XOF 850 million as large adjustments on provisions for inventories and receivables no longer needed were made in 2017, which did not repeat in 2018.

II. LES CHARGES D'EXPLOITATION

II. OPERATING COSTS

1. ACHAT DE CAOUTCHOUC

1. RUBBER PURCHASES

Achats caoutchouc Villageois	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Coût d'achat - millions XOF	69 700	81 707	81 576	131	-12 008	-15%
Quantité achetées - tonnes	146 415	136 413	136 413	0	10 002	7%
Prix d'achat / kg	476	599	598	1	-123	-21%

Les achats de caoutchouc aux planteurs villageois s'élèvent à XOF 69.700 millions à fin décembre 2018, soit une baisse de XOF 12.008 millions par rapport à ceux de décembre 2017 ; malgré un volume d'achat en augmentation de 10.002 tonnes. Cette baisse s'explique par l'effet combiné de la baisse du prix moyen d'achat de 21% avec un impact de XOF 16.769 millions et de la hausse des volumes achetés de 7% avec un impact valeur de XOF 4.761 millions.

Rubber purchases from Outgrowers reduced by XOF 12.008 million in 2018 to XOF 69,700 million despite an increased purchased volume (+12,002 tons). This is also explained by reducing rubber prices, the price impact being XOF -16,769, while the volume impact reaches a net of XOF 4,761 million.

2. ACHAT DE FOURNITURES EXTERIEURES

2. EXTERNAL SUPPLIES

|En millions de XOF

Achats fournitures extérieures	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Achat stocké de fournitures	12 855	11 599	11 599	0	1 257	11%
Variation achats stockés	339	-791	-791	0	1 130	-143%
Autres achats	4 173	3 744	3 744	0	429	11%
Total achats de fournitures extérieures	17 368	14 552	14 552	0	2 816	19%

Les achats et consommations de fournitures extérieures baissent globalement de XOF 2.816 millions sur 2018 et s'expliquent par :

External supplies increased by XOF 2,816 million in 2018 for the following reasons:

2-1. Les consommations de fournitures stockées**2-1 Consumption of stored supplies**

Consommation fournitures stockées	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Stocks de matières consommables	1 745	1 609	1 609	0	136	8,5%
Stocks de matières combustibles	5 141	4 557	4 557	0	583	12,8%
Stocks de fournitures d'atelier et d'usine	1 014	718	718	0	296	41,3%
Stocks de fournitures de magasin	5 214	3 843	3 843	0	1 371	35,7%
Stocks de fournitures de bureau	81	81	81	0	-0	-0,3%
Total consommation fournitures stockées	13 194	10 808	10 808	0	2 386	22,1%

Les consommations de fournitures stockées connaissent une augmentation nette de XOF 2.386 millions et s'expliquent par :

- ▶ La consommation des matières combustibles au cours de cet exercice découle principalement de la hausse de la consommation du carburant et du gaz pour XOF 692 millions comparée à 2017. Cette hausse résulte de 2 facteurs : l'effet prix entraînant une hausse de XOF 312 millions et l'effet quantité avec une hausse de XOF 380 millions. Si la hausse de la consommation de gaz est en rapport avec l'activité, celle du carburant est surtout liée à l'alimentation des groupes électrogènes sur nos sites de Bongo et Rapides-Grah pour pallier aux microcoupures récurrentes d'électricité observée sur une partie de l'année.
- ▶ Les fournitures d'usines augmentent de XOF 296 millions avec la hausse des intrants d'usines notamment la consommation d'acide phosphoriques pour l'amélioration de la qualité de nos produits finis.
- ▶ Les fournitures magasins connaissent une forte progression de XOF 1.371 millions comparé à 2017. Elles résultent de la forte consommation des articles (housses et sacs incolores) pour le conditionnement de nos produits finis pour XOF 779 millions pour faire suite aux réclamations de nos clients ; le reste de la variation est relative à l'utilisation des pièces de rechange pour les révisions de nos unités de production.

Consumption of stored supplies increase by XOF 2,386 million as follows:

- ▶ Combustible supplies witnessed an increase of XOF 692 million due to price hikes and increased consumption for respectively XOF 312 million and XOF 380 million. If gas consumption growth corresponds to the higher level of processed production, fuel consumption was linked to increased generating sets use in line with poor power supply in Bongo and Rapide Grah.
- ▶ Factory supplies shot up by XOF 296 million. The main reason is a higher consumption of phosphoric acid in order to improve quality.
- ▶ Stored supplies were XOF 1,371 million higher than 2017. Two main reasons explain this point:
 - ▶ Packaging materials for XOF 779 million. We had a number of packaging claims with customers and had to review packaging materials and procedures to sort out the issue.
 - ▶ Spare parts used for factory maintenance.



Pont bascule

2-2. Les autres achats

2.2 Other purchases

|En millions de XOF

Autres achats	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Fournitures non stockables -Eau	10	9	9	0	1	12%
Fournitures non stockables - Electricité	2 869	2 530	2 530	0	339	13%
Fournitures non stockables – Autres énergies	311	227	227	0	84	37%
Fournitures d'entretien non stockables	7	5	5	0	2	32%
Fournitures de bureau non stockables	225	150	150	0	75	50%
Achats de petit matériel et outillage	416	626	626	0	-211	-34%
Achats d'études et prestations de services	4	6	6	0	-2	-35%
Achats de travaux, matériels et équipements	292	190	190	0	102	54%
Achats d'emballage	39	0	0	0	39	
Total autres achats	4 173	3 744	3 744	0	429	11,5%

Les autres achats connaissent une hausse nette de 429 millions XOF qui s'explique par :

- ▶ La fourniture d'électricité qui connaît une hausse de XOF 339 millions sur 2018 comparée à 2017. Cette hausse est en rapport avec la hausse de l'activité d'une part et d'autre part par la sous-estimation des charges provisionnées d'électricité en 2017.
- ▶ Les achats de travaux progressent de XOF 102 millions et sont en relation avec la hausse de la production de plaquette de bois. Il faut noter que ces dépenses sont contrebalancées par la variation de stock de plaquettes de bois.
- ▶ Les achats de petits matériels et outillages en baisse de XOF 211 millions découlent de la comptabilisation des palettes métalliques et de la régularisation de la TVA (prorata de déduction) sur 2017 sans équivalent sur 2018.

Other purchases increased by XOF 429 million as follows

- ▶ Electricity, XOF +339 million, explained by increased activity and under-provisioning of 2017 expenses.
- ▶ Work purchases, XOF +102 million corresponding to larger volumes of biomass produced. It must be noted that this amount is compensated by the biomass stock variation.
- ▶ The reduction of small equipment purchases by XOF -211 million must be put in relation with the metallic pallets and VAT pro rata regularizations that happened in 2017, with no equivalent in 2018.

3. LES TRANSPORTS

3. TRANSPORTATION

|En millions de XOF

les transports	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Transports sur achats		0	40	-40	0	
Transports sur ventes	163	0	0	0	163	
Transports du Personnel	1	2	2	0	-1	-65%
Transports de plis	7	3	3	0	3	112%
Autres - transports	74	54	54	0	20	37%
Total transports	245	59	99	-40	186	315%

La hausse des frais de transport de XOF 186 millions est principalement en rapport avec les transports sur vente. Cela découle de notre opération de vente de chips de bois à nos clients locaux.

The new biomass supply to Uniwax is sold on a "delivered to customer site" basis. The 186 million increase is mainly related to this point.

L'impact de la réforme du SYSCOHADA de XOF 40 millions provient des dépenses de transports sur achats qui sont désormais comptabilisées dans les comptes d'achat et non plus dans la rubrique « transport ».

The SYSCOHADA impacts of XOF 40 million is due to the reclassification to purchases of transport expenses on purchases previously accounted on transportation.

4. LES SERVICES EXTERIEURS

| En millions de XOF

Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Services extérieurs	9 805	9 337	9 531	-194	468	5%
Autres Services extérieurs	7 746	7 738	7 829	-91	8	0%
Total	17 551	17 075	17 360	-285	476	3%

L'ensemble des services extérieurs augmente services extérieurs augmentent de XOF 476 millions à fin décembre 2018. Cela s'explique par :

4. EXTERNAL SERVICES

External services increased by 476 million.

4-1. Les services extérieurs

| En millions de XOF

Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Sous traitance Générale	5 951	5 841	5 841	0	74	1%
Locations et charges locatives	1 143	995	995	0	148	15%
Redevances Crédit-bail et contrats assimilés	173	175	175	0	-2	-1%
Entretien et réparations	1 738	1 623	1 623	0	115	7%
Assurances	308	318	511	-193	-10	-3%
Études et recherches	3	1	1	0	2	132%
Publicité, publications, relations publiques	338	179	179	0	159	89%
Télécommunications	188	205	205	0	-17	-8%
Total services extérieurs	9 805	9 337	9 531	-193	468	5%

4.1. External services

Les services extérieurs augmentent de XOF 468 millions et se rapportent aux explications ci-après :

- ▶ Les locations et charges locatives augmentent de XOF 148 millions et proviennent d'une revue à la hausse des contrats de locations de matériels de manutention en cours d'exercice pour XOF 32 millions d'une part et d'une régularisation des charges de l'exercice 2017 pour XOF 80 millions d'autre part.
- ▶ Les entretiens et réparations progressent de XOF 115 millions en 2018 et résultent principalement de la hausse des révisions des usines et des entretiens des logements du personnel respectivement pour XOF 95 millions et XOF 75 millions. Cette hausse est atténuée par la baisse de la tierce maintenance applicative de SAP et la baisse de l'entretien des matériels et outillages respectivement pour XOF 32 millions, et XOF 23 millions.
- ▶ Une hausse des publications et relations publiques de XOF 159 millions principalement due à des actions marketing à l'endroit des planteurs en rapport avec le cahier des charges des prestations FIRCA.

External services are 468 million higher than the previous year.

- ▶ Rental charges on handling equipment for XOF 148 million, including XOF 32 million rental contract price increases, while regularizations on 2017 represent XOF 80 million.
- ▶ Repairs for XOF 115 million, a combination of factory and workers accommodation repairs of respectively XOF 95 and XOF 75 million, while SAP and other equipment maintenance reduced by XOF 32 and XOF 23 million respectively.
- ▶ Maintenance, publications and public relations expenses for 159 million were spent on promotional activities to Outgrowers anticipated in the review of the FIRCA contracts.
- ▶ The SYSCOHADA reduction by XOF 193 million is linked to health and death insurance for employees now accounted on staff expenses.

L'impact de la réforme du SYSCOHADA de XOF 193 millions découle de la comptabilisation des frais d'assurances liés aux personnels (maladie et décès) en compte du personnel et non plus en services extérieurs.

4-2. Les autres services extérieurs

4.2. Other external services

En millions de XOF						
Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Frais bancaires	243	210	210	0	33	16%
Rémunération d'intermédiaires et conseils	5 536	5 912	6 003	-91	-377	-6%
Frais de Formation du personnel	420	112	112	0	308	276%
Redevances pour brevets, licences, cessions, drt sim.	35	170	170	0	-135	-79%
Cotisations	180	161	161	0	19	12%
Personnel détaché ou prêté à l'entreprise	41	0	0	0	41	
Autres charges externes	1 292	1 173	1 173	0	119	10%
Total	7 746	7 736	7 829	-91	8	0%

Les autres services extérieurs augmentent de XOF 8 millions. Cette hausse s'explique par :

- ▶ Les rémunérations d'intermédiaires et conseils baissent de XOF 377 millions dû principalement à la baisse de l'assistance technique au cours de cet exercice.
- ▶ Les coûts de formations sont en hausse de XOF 308 millions XOF et sont principalement liés à la formation en management initié par SAPH pour ses cadres pour XOF 144 millions d'une part et par une régularisation des formations agréées par le FDFP sur 2017 pour XOF 170 millions sans équivalent en 2018 d'autre part.
- ▶ Les redevances pour brevet et licences baissent de XOF 135 millions et proviennent principalement des redevances pour licences SAP en baisse de XOF 63 millions. Le reste de la variation provient de la comptabilisation en 2017 de la redevance du logiciel d'évaluation du personnel (Success Factor) pour XOF 42 millions sans équivalent en 2018.
- ▶ Les autres charges externes sont en hausse de XOF 119 millions et sont à mettre principalement en rapport avec une hausse des missions de XOF 68 millions au cours de cet exercice comparé à 2017 d'une part et par la hausse des frais de gardiennage de XOF 73 millions en vue de renforcer le dispositif de sécurité sur nos différents sites d'autre part.

L'impact de la réforme du SYSCOHADA de XOF 91 millions découle de la comptabilisation en achat des commissions et courtages qui étaient comptabilisés dans la rubriques « services extérieurs ».

Other external services are generally in line with 2018. This includes the following individual variations:

- ▶ Remuneration of consultants decreased by XOF 377 million as technical assistance was reduced in line with the turnover.
- ▶ Training expenses increase by XOF 308 million with a new Management training program for XOF 144 million, while 2017 saw an FDFP refund of XOF 170 million without its equivalent in 2018.
- ▶ Patent and licenses fees reduce by XOF 135 million as SAP license reduce by XOF 63 million and Success Factors fees of 42 million in 2017 have no equivalent this year.
- ▶ Other external charges increase slightly due to a small surge in missions and a XOF 73 million gap on security company's bills as there was a need to improve protection on certain sites.

The SYCOHADA impact of XOF 91 million results from commissions now accounted in purchases.

5. LES IMPOTS ET TAXES

5. TAXATION

|En millions de XOF

Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Impôts fonciers et taxes annexes	670	666	666	0	4	1%
Patentes, licences et taxes annexes	263	260	260	0	3	1%
Taxes sur appointements et salaires	410	368	368	0	42	12%
Taxes d'apprentissage	57	49	49	0	9	18%
Formation professionnelle continue	172	146	146	0	26	18%
Autres impôts et taxes directs	130	1 431	1 431	0	-1 301	-91%
Droits d'enregistrement	60	35	35	0	25	72%
Amendes pénales et fiscales	0	1	1	0	-1	-62%
Autres impôts et taxes	58	75	75	0	-17	-22%
Total impôts et taxes	1 820	3 030	3 030	0	-1 210	-40%

Les impôts et taxes réduisent de XOF 1.210 millions sur 2018 et sont en rapport avec la baisse de XOF 1.301 millions de la taxe sur le caoutchouc. Cette taxe est due sur le chiffre d'affaires lorsque le cours du caoutchouc sur le marché international atteint 1.000 XOF le kilogramme. Elle a été acquittée par SAPH au cours des deux premiers mois de 2017.

Taxation reduce in 2018 mainly as Tax on turnover was not applicable, SICOM rates having been below XOF 1000/Kg throughout the year. This was not the case early 2017.

6. LES CHARGES ET PERTES DIVERSES

6. NON OPERATIVE EXPENSES AND LOSSES

|En millions de XOF

Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Pertes sur créances	7	171	171	0	-164	-96%
Charges diverses	681	391	391	0	290	74%
Charges provisionnées	732	476	476	0	256	54%
Total	1 420	1 038	1 038	0	382	37%

Les autres charges et pertes diverses sont en baisse de XOF 382 millions et s'expliquent par :

- Une baisse des pertes sur créances de XOF 164 millions. En 2017, SAPH avait passé une perte sur la créance du client N'Zassa Rubber à la suite d'une décision de justice quant au litige qui l'opposait à ladite société.
- La hausse des charges diverses de XOF 290 millions résulte principalement de la reprise des aides aux communautés riveraines sur 2018 avec la construction de dispensaires, de maternité, de salle de classe et la réalisation de forage.

Two items explain most of the variation:

- A reduction of loss by XOF 164 million on N'zassa Rubber, as the court ruled against us in 2017 with no equivalent in 2018.
- Other expenses increase by XOF 290 million as SAPH resumed its Community programs in 2018 in order to prevent land use issues.

7. LES CHARGES DE PERSONNEL

7. STAFF EXPENSES

| En millions de XOF

Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Rémunération personnel national	10 148	8 479	8 479	0	1 669	20%
Rémunération personnel non national	3 615	3 176	3 176	0	439	14%
Indemnités forfaitaires versées	1 090	1 101	1 101	0	-11	-1%
Charges sociales	1 401	1 349	1 349	0	53	4%
Personnel extérieur	0	13	13	0	-13	-100%
Autres charges sociales	602	539	345	194	64	12%
Total charges du personnel	16 857	14 462	14 462	0	2 201	15%

Les charges du personnel sont en hausse de XOF 2.201 millions en 2018 comparé à 2017. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de l'effectif (5.938 en 2018 contre 5.407 en 2017) notamment à la culture pour pallier au manque de main d'œuvre à la saignée, à la récolte palmier et au développement avec un impact de XOF 1.328 millions sur la masse salariale. Le reste de la variation est la conséquence d'un ajustement des salaires catégoriels à la suite d'une étude sociale initiée par le Groupe SIFCA.

L'impact de XOF 194 millions relatif à l'impact de la réforme du SYSCOHADA provient de la comptabilisation des assurances maladie et décès dans cette rubrique.

Staff expenses increase by XOF 2,201 million in 2018 compared to 2017. This is due, for XOF 1,321 million, to a staff increase from 5,407 to 5,938 persons, mainly in our Agricultural departments to cater for increased tapping and bunch collection. The balance of the increase is linked to salaries increases initiated after a social enquiry was made at Group Level.

The XOF 194 million SYSCOHADA impact is related to health and death insurance for personnel.

8. LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

8. DEPRECIATION, PROVISIONS AND TRANSFER CHARGES (DAPT)

| En millions de XOF

Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Dot. aux amortissements des immo. incorpo.	7 893	7 865	7 865	0	29	0%
Dot. aux Prov. d'exploit. pr risques et charges	24	486	486	0	-462	-95%
Dot. aux Prov. financières pr risques et charges	0	26	26	0	-26	-100%
Reprise de Provision pour risques et charges	-478	-143	-143	0	-335	-235%
Total	7 440	8 234	8 234	0	-794	-10%

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises baissent de XOF 794 millions avec la baisse des provisions pour risques de XOF 462 millions comparée à 2017 et la reprise de provisions pour risques devenues sans objet en 2018.

We witness a reduction of XOF 794 million on this point as Provisions of the year reduce while XOF 462 million of provisions for risks from previous years are no longer relevant.

9. LE RESULTAT FINANCIER

9. FINANCIAL RESULT

| En millions de XOF

Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Int. des emprunts auprès des ét. de crédit	2 582	2 996	2 996	0	-414	-14%
Intérêts Prêts Planteurs	-6	-5	-5	0	-1	-5%
Reprise de provision pour risques et charges	-13	-7	-7	0	-6	92%
Total	2 563	2 985	2 985	0	-422	-14%

Le résultat financier connaît une amélioration notable liée au service de la dette.

The financial result improves as the debt service charge reduces.

10. LE RESULTAT HAO

| En millions de XOF

Description compte	2018	2017 Proforma	2017 Réf ancien	Impact Réforme	Var	% Var
Valeur nette comptable des cessions d'immo.	261	76	76	0	185	245%
Produits de cession des immobilisations	-64	-43	-43	0	-21	47%
Charges HAO constatées	0	225	225	0	-225	-100%
Produits HAO constatées	0	-11	-11	0	11	-100%
Total	197	247	247	0	-49	-20%

10. NON ORDINARY ACTIVITIES

Le résultat hors activités ordinaires baisse de XOF 49 millions en 2018. Il masque une hausse de la valeur nette comptable des immobilisations avec la mise au rebut de matériels, la destruction de constructions sur notre site de Yacoli en rapport avec l'augmentation de la capacité de cette usine ; et une baisse des charges HAO concernant l'abandon de créances au cours de l'exercice 2017 pour XOF 220 millions sans équivalent au cours de cet exercice.

Non ordinary activities result decreases by 20% or XOF 49 million as XOF 185 million worth of assets are scrapped following Yacoli factory increase, and while we do not experience any debt write off, which was the case in 2017 for XOF 220 million.

| Chips de bois



BILAN DE L'EXERCICE 2018

2018 BALANCE SHEET

| En millions de XOF

LIBELLES	EXERCICE AU	EXERCICE AU	EXERCICE AU	Impact Réforme (b-c)	Variation Valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
	31/12/2018 Syscohada nouveau a	31/12/2017 Compte Proforma b	31/12/2017 Syscohada ancien c			
Capital	14 594	14 594	14 594			
Primes liées au capital social	233	233	233			
Réserves indisponibles	2 919	2 919	2 919			
Report à nouveau (+ ou -)	50 410	39 764	39 764		10 646	27%
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	-848	12 861	12 861		-13 709	-107%
Provisions réglementées	8 649	8 649	8 649			
Emprunts et dettes financières diverses	19 181	25 218	25 218		-6 038	-24%
Provisions pour risques et charges	106	560	560		-454	-81%
Trésorerie nette	16 248	12 366	12 366		3 882	31%
TOTAL CAPITAUX DISPONIBLES	111 492	117 164	117 164		-5 672	-5%
Immobilisations incorporelles	12 768	12 835	12 835		-67	-1%
Immobilisations corporelles	142 777	139 926	139 926		2 851	2%
Immobilisations financières	383	342	342		41	12%
Avances & acomptes sur immobilisations	885				885	
Amortissements, dépréciations des immobilisations	-69 586	-69 144	-69 144		441	1%
TOTAL IMMOBILISATIONS NETTES	87 228	83 959	83 959		3 269	4%
Matières premières	15 210	15 578	15 578		-368	-2%
En-cours plants	484	599	599		-115	-19%
Produits fabriqués	7 213	6 840	6 840		373	5%
Marchandises et autres approvisionnements	5 292	5 630	5 630		-339	-6%
Provisions et dépréciations sur stocks	-535	-577	-577		-42	-7%
TOTAL STOCKS NETS	27 663	28 069	28 069		-406	-1%
Fournisseurs avances versées	599	655	655		-56	-9%
Clients	12 909	16 659	16 659		-3 750	-23%
Personnels débiteurs	743	461	461		282	61%
Etat et collectivités publiques	3 879	4 814	4 814		-934	-19%
Associétés et groupes	4	138	138		-134	-97%
Autres créances	109	129	129		-20	-16%
Provisions pour risques à court terme	-2 639	-2 273	-2 273		366	16%
TOTAL DEBITEURS	15 605	20 583	20 583		-4 979	-24%
Clients, avances reçues	-75	-296	-296		-222	-75%
Fournisseurs d'exploitation	-15 637	-10 598	-10 598		5 039	48%
Dettes sociales	-2 469	-2 111	-2 111		357	17%
Dettes fiscales	-613	-2 248	-2 248		-1 635	-73%
Autres dettes	-210	-194	-194		17	9%
TOTAL CREDITEURS	-19 003	-15 447	-15 447		3 557	23%
TOTAL GENERAL	111 492	117 164	117 164		-5 672	-5%

1. LES RESSOURCES STABLES

1-1. Les capitaux propres

Rubriques capitaux propres	2018	2017	Hausse	Baisse	Reclas
Capital social	14 594	14 594			
Primes d'émission, de fusion, d'apport.	233	233			
Report à nouveau	50 410	39 764			10 646
Réserves	2 919	2 919			
Résultat de l'exercice	-848	12 861		-3 063	-10 646
Provisions réglementées	8 649	8 649			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	75 957	79 020	0	-3 063	0

Les capitaux propres baissent de XOF 3.063 millions sur l'exercice 2018 et s'explique par le résultat déficitaire de XOF 848 millions d'une part et par la distribution de dividendes suite à la décision de l'AGO du 03 mai 2018 d'affecter XOF 10.646 millions du résultat de l'exercice écoulé au report à nouveau et de distribuer XOF 2.215 millions.

1-1. Shareholder's funds

Shareholder's funds decrease by XOF 3,063 million, following a paid Dividend of XOF 2,215 million as decided at the AGM of May 3, 2018 and a loss of XOF 848 million for the year 2018.

1-2. Les dettes financières

Rubriques dettes financières	2018	2017	Hausse	Baisse	Reclas
CMT 20 milliards XOF	12 000	16 000		4 000	
CMT 10 milliards XOF	7 000	9 000		2 000	
Intérêts courus	181	218		38	
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	19 181	25 218	0	6 038	0

SAPH a remboursé au cours de l'exercice XOF 6.000 millions du capital de l'emprunt de XOF 30.000 millions contracté auprès des établissements financiers.

1-2. Borrowings

SAPH refunded an additional XOF 6,000 million on its XOF 30,000 million loan. The present balance still due on that loan is XOF 19,000 million.

1-3. Les provisions pour risques

Rubriques provisions	2018	2017	Hausse	Baisse	Reclas
Provisions pour litige	40	106	24	90	
Provisions pour impôts	66	453		387	
TOTAL DES PROVISIONS	106	560	24	478	0

Les provisions pour risques enregistrent une baisse globale de XOF 478 millions à la suite de la reprise de certaines provisions constatées sur les exercices antérieurs devenues sans objet.

1-3. Provisions for risks

Provisions for risks reduce by XOF 478 million as several provisions for risks from previous years are written off as no longer relevant.

2. LES INVESTISSEMENTS

2. INVESTMENTS

Rubriques Investissements	2018	2017	Augment	Diminut	Reclas
Investissements incorporels	12 768	12 835	47	-114	0
Terrains	183	183	0	0	0
Investissements agricoles	64 496	59 933	3 543	-980	0
Batiments - Constructions	37 224	36 333	1 140	-970	722
Materiel et outillage industriel	24 929	23 981	2 554	-2 660	1 054
Materiel et mobilier de bureau	1 823	2 099	265	-541	0
Materiel de transport	3 144	3 370	856	-1 081	0
Installation et agencement	11 207	10 908	1 490	-1 323	133
Autres immobilisations corporelles	409	409	30	-29	0
Immobilisations corporelles en cours autres	1 361	2 711	560	-1	-1 909
Avances et acomptes s/imm. Corp.	885	0	885	0	0
Prêts, cautionn. & aut. Créances	383	342	153	-112	
Prêts au personnel					
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	156 813	153 103	11 523	-7 812	0

2-1. Les investissements agricoles

SAPH poursuit ses investissements agricoles par le renouvellement de son verger. Le montant des investissements 2018 hors charges d'emprunt s'élève à XOF 2.857 millions. 4.500 hectares d'arbres en fin de vie ont été sortis du patrimoine au cours de l'exercice pour une valeur de XOF 980 millions.

2-2. Les investissements non agricoles

Les investissements non agricoles se sont essentiellement axés sur les outils de production avec l'augmentation de la capacité de l'usine de Yacoli, l'installation d'une nouvelle ligne de production à Bongo, les bassins de lagunage et les investissements sociaux.

2-1. Agricultural investments

Old surfaces continue to be replanted. Total expenses, excluding Financial charges, total XOF 2,857 million. A value of XOF 980 million was taken out of the books for old surfaces not any longer in use.

2-2. Other investments

Other investments mostly focus on capacity extension, new production line in Bongo, waste water treatment lagoons and social constructions.

3. LES STOCKS

3. INVENTORIES

3-1. Le stock de matières

3-1. Raw material inventory

Stock non usiné	2018	2017	Var	% Var
Montant - millions XOF	15 210	15 578	-368	2%
Quantité - tonnes	32 304	29 568	2 737	-9%
Prix au kilo	470,83	526,85	-56,02	11%

Stock non usiné - Variation	Variation Qté - Prix	Valeur Qté - Prix	Effet Qté - Prix
Effet prix	-56,02	29 568	-1 657
Effet Quantité	2 737	470,83	1 288
Effet Total			-368

La fin d'année 2018 est marquée par un fort stockage de matières premières avec un volume en hausse de 2.737 tonnes comparée à 2017 et une valeur de stock en baisse de XOF 368 millions. Cette variation de la valeur s'explique par l'effet du prix moyen du kilogramme qui recule de 56 F/Kg induisant un impact de XOF -1.657 millions. L'effet prix est atténué par l'effet quantité avec un impact de XOF 1.288 millions.

Despite a huge increase in volume, the raw material stock value decreases as the unit cost reduces.

3-2. Le stock de produits finis

3-2. Finished products inventory

Stock non usiné	2018	2017	Var	% Var
Montant - millions XOF	7 148	6 804	344	-5%
Quantité - tonnes	11 897	10 502	1 395	-13%
Prix au kilo	600,80	647,86	-47,07	7%

Stock non usiné - Variation	Variation Qté - Prix	Valeur Qté - Prix	Effet Qté - Prix
Effet prix	-47,07	10 502	-494
Effet Quantité	1 395	600,80	838
Effet Total			344

Le stock de produits finis caoutchouc augmente en volume de 1.395 tonnes et connaît une variation de sa valeur en hausse de XOF 344 millions. Cette hausse de la valeur du stock de produits finis caoutchouc est principalement induite par la hausse de la quantité avec un impact de XOF 838 millions. L'effet quantité est atténué par la baisse du coût moyen du stock de XOF 47 par kilogramme avec un impact valeur de XOF -494 millions.

The finished products stock increases marginally, as volumes stocked increased while the unit price decreased.

Le reste de la variation des produits finis est constitué des chips de bois.

4. LES DEBITEURS

4. DEBTORS

Debiteurs	2018	2017	Var	% Var
Fournisseurs, avances versées	599	655	-56	-9%
Clients	12 909	16 659	-3 750	-23%
Personnels débiteurs	743	461	282	61%
Etat et collectivités publiques	3 879	4 814	-934	-19%
Associés et groupe	4	138	-134	-97%
Autres créances	109	129	-20	-16%
Provision pour risques à court terme	-2 639	-2 273	-366	-16%
Total débiteurs	15 605	20 583	-4 979	-24%

Les débiteurs connaissent une baisse nette de XOF 4.979 millions qui s'explique principalement par :

Debtors reduce by XOF 4,979 million as

Clients

La baisse des comptes clients est principalement liée au cours du caoutchouc sur le marché ; les délais client ayant très peu évolué entre les deux exercices.

Etat et collectivités publiques

La baisse du compte Etat et collectivité provient des remboursements du crédit de TVA. La situation du crédit de TVA présente un solde à fin décembre 2018 de XOF 3.879 millions.

Il convient de noter que SAPH a obtenu de la Régie de remboursement de crédit de TVA, le remboursement d'un total de XOF 5.471 millions au cours de l'exercice, au titre du crédit de TVA.

5. LES CREDITEURS

Créditeurs	2018	2017	Var	% Var
Clients, avances recues	75	296	-222	-75%
Fournisseurs d'exploitation	15 637	10 598	5 039	48%
Dettes sociales	2 469	2 111	357	17%
Dettes fiscales	613	2 248	-1 635	-73%
Autres dettes	210	194	17	9%
Total crédateurs	19 003	15 447	3 557	23%

Les crédateurs connaissent une augmentation de XOF 3.557 millions qui s'explique principalement par :

Fournisseurs d'exploitation

Les délais fournisseurs varient globalement très peu (31 jours en 2018 contre 29 jours en 2017). La hausse des comptes fournisseurs d'exploitation est liée à la hausse des délais des fournisseurs de matières premières qui passent de 7 jours à 31 jours au cours de cet exercice.

Dettes sociales

Les dettes sociales croissent de XOF 357 millions à fin 2018 et sont consécutives à la hausse des effectifs au cours de l'exercice. La provision pour congés augmente en conséquence.

Dettes fiscales

La forte variation de ce poste sur 2018 est en rapport avec la baisse de l'impôt sur le résultat du fait du résultat déficitaire généré par l'activité.

Customers' accounts reduce.

This is mainly due to volumes sold in December and rubber prices, as payment terms have not changed compared to 2017.

State.

We obtained XOF 5,471 million VAT refunds in 2018, the balance of refundable VAT as at 31/12/2018 stands at XOF 3,879 million.

5. ACCOUNTS PAYABLE

Créditeurs	2018	2017	Var	% Var
Clients, avances recues	75	296	-222	-75%
Fournisseurs d'exploitation	15 637	10 598	5 039	48%
Dettes sociales	2 469	2 111	357	17%
Dettes fiscales	613	2 248	-1 635	-73%
Autres dettes	210	194	17	9%
Total crédateurs	19 003	15 447	3 557	23%

Payables increase by XOF 3,557 million explained as follows :

Suppliers

Suppliers account increment is related to suppliers of raw material. In a context of a large surplus of supply over demand, we were able to increase our conditions of payments from 7 to 31 days.

Social

Social debt increases are staff strength grew up, generating more provisions for leave.

Fiscal

Fiscal debts decreases as the result of the exercise is a loss compared to a profit in 2017.

6. LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

6. CASH FLOW STATEMENT

LIBELLES	EXERCICE AU	EXERCICE AU
	31/12/2018	31/12/2017
	Syscohada	Compte
	nouveau	Profoma
Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	-12 366	-16 337
Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)	6 776	21 121
- Variation des stocks	406	-1 485
- Variation des créances	4 979	-3 328
+ Variation du passif circulant (1)	3 557	1 550
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	15 717	17 858
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-47	-5
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-11 322	-8 889
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-153	-309
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	64	43
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	112	307
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-11 347	-8 853
+ Augmentations de capital par apports nouveaux		
- Dividendes versés	-2 215	
+ Emprunts		
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-6 038	-5 034
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-8 253	-5 034
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE	-3 882	3 971
Trésorerie nette au 31 Décembre	-16 248	-12 366

La trésorerie nette de SAPH s'est dégradée de XOF 3.882 millions en 2018 pour s'établir à XOF -16.248 millions à fin 2018. Le flux de trésorerie 2018 dégagé par les activités opérationnelles de SAPH s'élèvent à XOF 15.717 millions contre XOF 17.858 millions en 2017. Elle a affecté cette ressource aux investissements, au remboursement des emprunts et aux dividendes respectivement pour XOF 11.347 millions, XOF 6.038 millions et XOF 2.215 millions.

Net cash position worsens by XOF 3,882 million in 2018 to stand at XOF -16,248 million. Operation's cash Flow reduces to XOF 15,717 million, compared to XOF 17,858 million in 2017. This cash is used to finance investments, refund the middle term loan and pay dividends for respectively XOF 11,347, XOF 6,038 and XOF 2,215 million.

PERSPECTIVES 2019

2019 PROJECTIONS

Hypothèses des cours

Rubber prices

Données des cours	2015	2016	2017	2018	2019	mars 2019	Var a-b	% (b-a)/b
SICOM 20 moyen - USD	136,91	138,64	165,05	136,52	135,00	139,51	-1,52	-1%
SICOM 20 moyen - XOF	809,21	819,08	966,18	757,51	737,95	805,93	-19,56	-2%
Prix Apromac moyen - XOF	284,66	272,08	348,81	266,36	257,55	265,67	-8,81	-3%
XOF/USD	591,45	593,74	582,03	555,73	551,22	577,61	-4,51	-1%

Les hypothèses des cours moyens retenues par la société s'établissent à XOF 737,95 le kilogramme pour 2019 contre un cours moyen à XOF 757,51 le kilogramme en 2018. Ce léger retrait des cours prévu sur 2019 découle d'une attitude prudente de la société face à la variabilité du cours du SICOM 20 ces dernières années.

Le premier trimestre 2019 enregistre une remontée des cours avec une moyenne qui s'établit à XOF 805.93 le kilogramme.

2019 average rubber price is estimated to stand at XOF 737.95/Kg dry compared to XOF 757.51/Kg dry in 2018. This slight reduction is due to a cautious attitude towards the market and its uncertainties.

It must be noted that the first quarter prices stood at XOF 805.93/Kg dry, showing a slight improvement compared to 2018 last quarter.

Perspective d'activité 2019

Volumes

Production En tonnes	2015	2016	2017	2018	2019	Var a-b	% (b-a)/b
Production des champs	31 157	29 995	29 149	29 910	30 463	553	2%
Achat prod. villageoise	103 382	126 826	136 413	146 415	183 600	37 185	25%
Production usinée	126 871	154 205	163 175	172 952	200 155	27 203	16%
Production vendue	124 098	156 543	162 607	171 468	200 340	28 872	17%

Avec les augmentations successives de la capacité de ses usines et l'amélioration de ses chaînes de production sur les périodes 2015 à 2018, SAPH prévoit de porter sa production usinée et son volume de vente respectivement à 200.155 tonnes et 200.340 tonnes sur 2019, soit 16% de plus que ceux réalisés sur 2018. Pour y parvenir, SAPH aura recours à la production villageoise avec une prévision de la hausse des tonnages achetés de 37.185 tonnes pour les porter à 183.600 tonnes en 2019 contre 146.415 tonnes en 2018, soit une hausse prévisionnelle des achats de la production villageoise de 25%.

With the capacity increases implemented between 2015 and 2018 and improvements in the productivity of its factories, SAPH anticipates to process 200,155 tons and sell 200,340 tons in 2019, an increase of 16% compared to the previous year. In order to do this, and as the Agricultural production increases only marginally, we plan to boost rubber purchases to farmers to 183,600 tons, an increase of 25% compared to 2018. This will help improve the local market condition.

Chiffres clés En millions XOF	2015	2016	2017	2018	2019	Var a-b
Chiffre d'affaires	97 449	112 964	151 979	129 855	152 340	22 485
Résultat net	-1 780	1 170	12 861	-848	508	1 356
Dividendes	0	0	0	2 215	0	-2 215
Investissements	15 852	9 073	9 204	11 523	12 185	662
Capitaux propres	64 989	66 159	79 020	75 957	87 853	11 896
Ressources stables	96 036	96 585	104 798	95 244	100 853	5 609
Trésorerie nette	-13 992	-16 337	-12 366	-16 248	-16 762	-514

Le chiffre d'affaires prévisionnel est estimé à XOF 152.340 millions en 2019, soit 17% de plus que celui de 2018 ce qui découle de l'augmentation de nos volumes de vente. Les résultats de la société devraient connaître une légère amélioration si les cours se maintiennent au niveau de 2018. Toutefois, l'incertitude du marché oblige à observer une attitude prudente sur les projections à fin 2019.

SAPH prévoit de poursuivre ses investissements dans ce contexte d'incertitude du marché avec le renouvellement de son verger, les travaux d'amélioration de la qualité de sa production sur Bongo et les travaux d'augmentation de sa capacité de production sur son site de Bettié.

Turnover is estimated to stand at XOF 152,340 million, a 17% increase, in line with our sales volume projection. Net result should improve marginally if rubber prices remain in line with the estimate. However, we must remain cautious as the vagaries of the market cannot be predicted accurately. Investments should be maintained if the price trend is stable to continue the replanting effort, improve quality on Bongo factory and increase Bettié's factory capacity from 4 to 6 tons/hour.



POLITIQUE DE DURABILITE

PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'ENVIRONNEMENT
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous réduisons progressivement
l'utilisation des produits chimiques et
limitons ses effets sur l'environnement

FILIALE DE





Responsabilité
Sociétale d'Entreprise



CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018



1. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE, DE SANTE ET DE SECURITE DES EMPLOYES

L'amélioration des conditions de vie, de santé et de sécurité des employés est un levier important pour rendre SAPH plus efficace. Consciente de cela, SAPH a procédé à :

- ◆ l'évaluation des risques professionnels des différentes activités pour déterminer les mesures de prévention prioritaires en prenant en compte les accidents déjà survenus (leur gravité, leur fréquence)
- ◆ la mise en œuvre des actions correctives définies
- ◆ la mise en place des outils pour la remontée des situations à risque pour les traiter

- ◆ l'analyse des incidents et presque accidents
- ◆ la revue des actions menées pour réduire ou supprimer les risques.

SAPH est une entreprise citoyenne. A ce titre, elle veille au respect de toutes les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux conditions de travail et d'emploi.

Chiffres clés de la répartition de l'effectif en 2018



Promouvoir le dialogue social, la liberté d'association et le droit de négociation collective

Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

◆ La représentation du personnel au sein de SAPH

Des instances sur les cinq Unités Agricoles Intégrées (UAI) permettent d'assurer la représentation du personnel. Elles ont pour mission de présenter les revendications personnelles ou collectives relatives aux salaires, aux règlements «hygiène et sécurité», au code du travail et aux conventions collectives applicables à SAPH.

Organisation du dialogue social

SAPH s'attache à la qualité du dialogue social. Cet attachement se traduit par la poursuite d'échange à tous les niveaux. Ci-dessous les actions menées pour la consolidation du dialogue social :

- ▶ Le développement de canaux de communication accessibles : Communication mensuelle, réunion mensuelle, réunions de réseaux, Journées Annuelles du Management (JAM)...

- ▶ L'implication du personnel dans la définition des objectifs : réunion de revue budgétaire, groupe de travail sur diverses thématiques.
- ▶ Les éléments de reconnaissance pour le personnel: meilleur contributeur, rémunération variable, idées progrès, cérémonies de vœux, assurance/retraite complémentaire, mutuelle, bilan annuel de santé ...
- ▶ La formation du personnel et de leurs représentants au management, à la connaissance des procédures disciplinaires, au code du travail, aux conventions collectives...

La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles sur l'ensemble de nos sites privilégie également le dialogue social :

- ▶ Implication des salariés (les associer à l'identification des risques professionnels, tenir compte de leur proposition, les associer au choix des solutions retenues...)
- ▶ Implication des instances représentatives du personnel (Comité Santé Sécurité au Travail, délégués du personnel)

Rémunérations et avantages sociaux

SAPH évalue régulièrement l'adéquation entre les niveaux de rémunération pratiqués par poste et ceux offerts par le marché du travail. Ces évaluations ont pour objectif de définir des perspectives d'évolution du salarié.

SAPH a continué d'expérimenter le logiciel «SUCESS FACTORS» pour l'évaluation du personnel cadre.

L'entreprise respecte les obligations sociales et fiscales sur les rémunérations et les avantages sociaux au personnel.

Lutte contre le travail forcé ou obligatoire et le travail des enfants

SAPH s'engage à ne pas employer d'enfants, ni dans ses usines, ni dans ses plantations, à travers un code de lutte contre le travail des enfants. Des campagnes de sensibilisation et de formation sont aussi menées à l'endroit de ses planteurs privés.

SAPH, filiale de SIFCA, a renforcé ses dispositions tant sur le plan des recrutements (vérification des pièces d'identité, des récépissés. etc....) qu'au niveau de la surveillance dans les plantations.

Développement des collaborateurs

Les besoins en formation tiennent compte des objectifs de l'entreprise.

SAPH a mis en œuvre son programme de formation annuel.



66 127 Heures
de formation
3 103 Salariés
formés

■ Heures de formations



Progresser vers une excellence en Santé et Sécurité

SAPH est consciente que le management de la santé et la sécurité fait partie de la gestion globale de l'entreprise. Pour améliorer ses performances en Santé et Sécurité au Travail, elle s'est engagée dans une démarche de certification ISO 45001 sur l'ensemble de ses sites avec pour site pilote l'UAI de Toupah afin de consolider ses acquis. Dans le cadre de ce déploiement une veille réglementaire est en cours. Elle va déboucher sur l'élaboration d'un plan d'action de mise en conformité.

Les sites de Bongo, Toupah, et Bettié ont achevé le déploiement de leur Plan d'Opération Interne (POI). Ce plan de gestion de crise, est un document opérationnel ayant pour objectif de consigner l'ensemble des moyens de lutte à mettre en œuvre en cas d'accident ou de sinistre. Le site de Rapides-Grah est en cours d'établissement de son POI. Yacoli réalisera son POI en 2019.

La sécurité routière

12 cas d'accidents (10 chutes à vélos et 2 à motos) ont été enregistrés en 2018 et ont généré 211 jours perdus.

Répartition des Accidents de Travail, Taux de Fréquence et de Gravité

Désignation	2018
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - USINE	21
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - PLANTATION	14
Nombre total d'accidents de Travail	35
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - USINE	502
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - PLANTATION	159
Total de jours d'arrêts liés aux accidents	661
Heures totales travaillées	13 710 485
Taux de Fréquence des Accidents (TF)	2,63
Taux de Gravité des Accidents (TG)	0,027

En 2018, nous n'avons pas enregistré d'accident mortel. SAPH continuera d'améliorer son système de management en Santé et Sécurité pour maîtriser voire éliminer tous les

risques professionnels sur l'ensemble de ses sites, afin de rendre plus sûr et sécurisant son environnement de travail.

Un enjeu local particulier à gérer : VIH et paludisme

A SAPH, il faut noter la baisse progressive et constante de l'incidence du VIH de 5,4% (2009) à 0,74% (2018) dont 0,5% de salariés, alors même que le taux national est de 3.7%. Cette performance constante dans la réduction de l'impact du VIH est notamment due aux actions de prévention (sensibilisations, dépistage annuelle des agents, etc.).

Sur le volet de l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant, 17 enfants nés de mères séropositives ont été testés dont aucun déclaré séropositif; soit 100% de taux de réussite.

A fin 2018, on recense 45 personnes vivantes avec le VIH sur 4948 dépistés dont 41 sont sous médicaments Anti Retro Viraux.

Au total, 167 actions de sensibilisation contre le VIH-SIDA ont été organisées à l'attention de 3.520 personnes. Plus de 46843 préservatifs (achetés, dons d'ONG, don du Ministère de la santé...) ont été distribués en 2018.

Les perspectives 2019 de lutte contre le VIH/SIDA consistent à :

1. Sensibiliser les salariés par une communication interpersonnelle lors des visites annuelles sur la prévention et le dépistage du VIH ;
2. Organiser une causerie débat avec les conjoints des salariés sur la prévention et le dépistage du VIH ;
3. Organiser des séances de projection de film suivi de débats à l'attention des salariés, de leur famille et de la communauté (1 par village/an) ;
4. Journée Mondiale de Lutte contre le VIH/SIDA (décembre 2019) avec animation et activités sportives.

Au plan du paludisme, SAPH a enregistré plus 22 052 cas de paludisme issus des consultations impliquant 4726 agents soit un taux de 21,43%. Ces cas de paludisme représentent un taux d'absentéisme de 26,22% contre 33% au plan national en 2017. En termes de sensibilisation, SAPH en a organisé 167 actions auprès de 2937 participantes et distribué 690 moustiquaires imprégnées.

Des logements pour tous sur les sites

Mettre nos collaborateurs dans des conditions adéquates de travail est une exigence autant morale que professionnelle pour leur épanouissement et pour la pérennité des activités. Cette exigence est réaffirmée dans la charte sociale du

Les perspectives 2019 de lutte contre le Paludisme consistent à :

1. Marquer la journée mondiale de lutte contre le paludisme
2. Former les pairs éducateurs
3. Organiser des Concours villages propres.

Groupe. 4734 logements sont mis à la disposition des salariés sur les UAI. Les infrastructures sociales de bases (écoles, centre de santé...) pour leurs familles sont également disponibles.

2. UNE GESTION ATTENTIVE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES DURABLES

SAPH a entamé le déploiement du Système de Management Environnemental (SME) conformément à la norme ISO 14001 V 2015. Cette démarche va améliorer sa performance environnementale grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles et à la réduction de ses déchets à la base.

Pour sa mise en œuvre, les actions ci-dessous ont déjà été entamées :

Pollution et gestion des déchets

Un vaste projet de tri sélectif et de valorisation des déchets en compost a démarré sur nos sites. Cette opération a été étendue dans les villages d'habitation des employés.

Les déchets industriels spéciaux sont sous-traités à des entreprises agréées par le centre ivoirien antipollution (CIAPOL) et l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) pour leur élimination conformément à la réglementation.

Analyse des effluents 2018

DESIGNATION	2018
pH	6,42
DCO	279,05
DBO	88,40
MES	130,56

L'activité de production de chips de bois d'hévéa à SAPH s'est poursuivie en 2018. Cette production a été essentiellement vendue à SANIA et UNIWAX, qui les utilisent comme biomasse dans leurs chaudières, en substitution d'énergies fossiles (gaz, gasoil).

Ainsi le pouvoir calorifique issu de la combustion est récupéré pour produire de la vapeur ou de l'énergie électrique. Cette

- ◆ Diagnostic selon la norme ISO 14001 V 2015,
- ◆ Plan de gestion environnementale d'activité (PGEA) validé,
- ◆ L'Analyse préliminaire
- ◆ Mise en place de la veille réglementaire (obligations de conformités)
- ◆ Risques et opportunités liées à nos activités
- ◆ Analyse environnementale.

Dans l'ensemble des usines, des bassins de lagunage sont construits pour le traitement des effluents usines. Ils sont tous opérationnels. Cependant, avec l'augmentation de la capacité de traitement de la matière première dans les usines, les volumes des effluents ont augmenté.

Ainsi, les effluents ne respectent pas toujours les normes de rejet après traitement. Un plan d'investissement est en cours de déploiement pour la mise aux normes des lagunes.

vente permet d'une part, de couvrir les coûts d'abattage et de préparation de terrain, et d'autre part de réduire les émanations de CO² par récupération d'une partie du bois en fin de vie. De plus, la pratique du brûlage des débris végétaux après abattage est strictement interdite sur les plantations de SAPH. Les parcelles abattues sont accessibles aux populations locales pour récupérer du bois de chauffe. De plus, du bois a été vendu pour des essais de sciage afin

de mieux valoriser ce matériau. Leurs résultats devraient permettre une diversification de l'utilisation du bois et sa valorisation à 100% sur Bongo dès mi-2019.

Utilisation durable des ressources

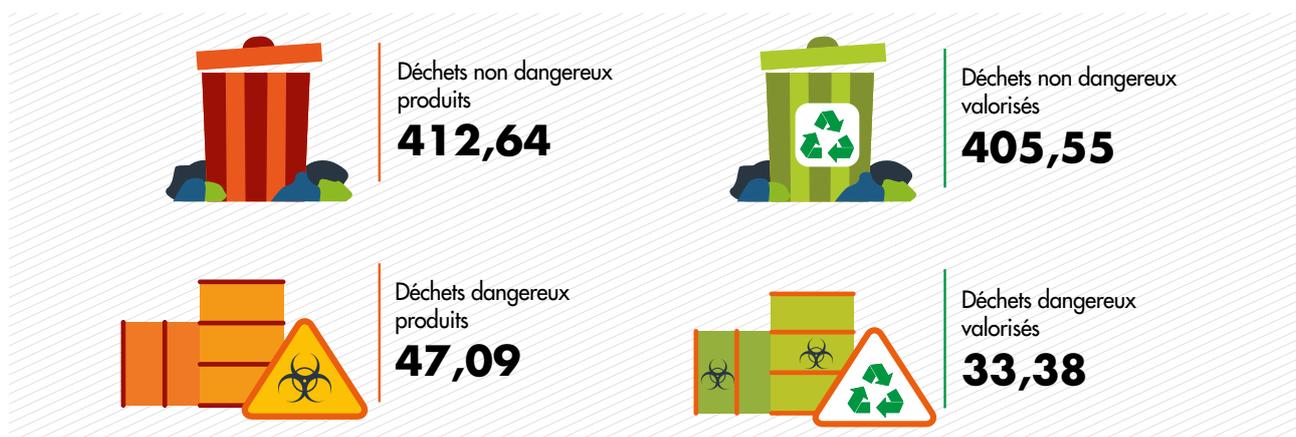
Maintien de la fertilité des sols : L'utilisation d'engrais enrobé sur l'année de planting permet de réduire par quatre la quantité d'apport d'engrais NPK et de maintenir la croissance des hévéas en raison de la meilleure efficacité de ce type d'engrais. Le gain à l'échelle SAPH sera énorme étant donné qu'elle utilise déjà en moyenne 22,4KG d'engrais NPK à l'hectare, ce qui est très faible. Les jachères et rotations en pépinière permettent une bonne conservation de la fertilité des sols. Les fossés de drainage évitent l'hydromorphie et favorisent la vie organique des sols. Les plantes de couverture, qui sont des légumineuses (*Pueraria*), fixent l'azote atmosphérique et enrichissent les sols, en plus de leur rôle notoire contre les plantes adventices et l'érosion. Le planting en courbe de niveaux ou terrasses, ainsi que les

pratiques de sous-solage, contribuent également à réduire l'érosion des sols.

Les déchets organiques (feuilles mortes, branches, souches) déposés au sol pendant la vie de l'arbre, ou laissés sur place après abattage, sont progressivement réincorporés au sol, et l'enrichissent en matière organique, ce qui améliore les propriétés physiques et biologiques du sol, et garantissent le maintien de sa fertilité. Au-delà de nos plantations industrielles, nous soutenons et encourageons des pratiques agricoles durables à travers l'assistance technique que nous apportons aux planteurs.

L'évaluation topographique des flux hydrauliques, le planting en courbes de niveau (contour lines) ou en terrasses, le sous-solage avant planting, ainsi que l'irrigation gravitaire (keyline design) permettent une optimisation de l'utilisation de l'eau, et favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, améliorant les réserves hydriques.

Déchets produits et valorisés (T)



Préserver et restaurer la biodiversité

En 2018 toutes les commissions de biodiversité des UAI de SAPH ont déroulé les activités planifiées. Le site de Bettie a prévu réaliser une évaluation de ces espèces fauniques et floristiques dans le courant de l'année 2019.

Cette démarche permettra de mettre en relief les espèces floristiques ayant de Hautes Valeurs de Conservation (HVC). Les sites continuent la surveillance des aires protégées contre les intrusions humaines par des patrouilles d'agents de sûreté...

Engagement Zéro Déforestation

En 2016, le Groupe s'est engagé sur la Zéro Déforestation en prenant les dispositions suivantes :

Les zones à Haute Valeur de Conservation (HCV) telles que définies par le réseau des ressources HCV («HCV Resource Network») et soumises à la vérification de ce dernier (<https://hcvnetwork.org>) sont protégées et préservées.

Les zones à Haute Valeur de Carbone (HCS) telles que définies par le groupe de pilotage HCS («HCS Approach Steering Group») et soumises à la vérification de ce dernier (<https://highcarbonstock.org>) sont protégées et préservées.

A ce jour, la constitution des commissions biodiversité sur l'ensemble des sites hévéicoles a été réalisée et l'on peut noter également la mise en œuvre effective de l'engagement Zéro Déforestation par la réalisation d'études de biodiversité.

3. PLANTEURS PRIVÉS ET COMMUNAUTÉS : UNE RELATION A LONG TERME

L'achat du caoutchouc naturel auprès des planteurs privés représente une importante source de revenus pour les communautés. En 2018, ce chiffre s'élevait à SAPH à 69, 8 Milliards F CFA, soit 106, 3 Millions d'Euros.

Parallèlement au prix payé au planteur, SAPH, dans le but d'améliorer les conditions de vie finance des projets sociaux dans le cadre de sa procédure de cadre permanent de dialogue...

Plantations industrielles matures		Plantations villageoises (PV)		Plantations villageoises (PV) encadrées			
Superficie (ha)	Production (T)	Production Achetée (T)	Montant (en MXOF)	Plantations immatures		Plantations matures	
				Superficie (ha)	Nombre de planteurs	Superficie (ha)	Nombre de planteurs
16 734	29 910	146 415	69 700	59 658	27 206	175 389	52 017

Projets communautaires

La contribution au développement communautaire s'établit comme suit:

Nombre de projets

18

Coût total (en Millions FCFA)

215

1. Aménagement du dispensaire+ construction salle d'accouchement (Akacomoekro, UAI Bettié)
2. Réhabilitation de l'école primaire 1 et 2 (Akacomoekro, UAI Bettié)
3. Aménagement de la place HKB en espace polyvalent (Bettié ville, UAI Bettié)
4. Construction ou Aménagement du terrain omnisport du lycée Nanan Adépra (Bettié ville, UAI Bettié)
5. Don de 200 tables-bancs pour le groupe scolaire Akacomoékro et EPP SAPH (UAI Bettié)
6. Don de semences et de matériels agricoles à l'association des femmes d'Akacomoékro (UAI Bettié)
7. 150 tables-bancs pour les classes de 3ème au collège (Bongo village, UAI Bongo)
8. Equipement de la cantine scolaire EPP Bongo (Bongo village, UAI Bongo)
9. Finition de l'infirmerie (Koutoukro 2, UAI Bongo)
10. Construction du logement de la sage-femme (Naboville, UAI Rapides-Grah)
11. Construction du logement de l'instituteur (Gagny, UAI Rapides-Grah)
12. Construction du logement de l'infirmier (Fahé, UAI Rapides-Grah)
13. Réhabilitation de l'école primaire (Dagadji, UAI Rapides-Grah)
14. Construction de la clôture de la sous-préfecture (Dignago, UAI Rapides-Grah)
15. Construction d'une classe maternelle (Niguanou, UAI Toupah)
16. Pose de passage busé (Petit Badjien, UAI Toupah)
17. Construction d'un forage (Nimiambo, UAI Toupah)
18. Construction d'un appatam à Dignago (UAI Rapides Grah)

L'investissement de SAPH dans l'éducation est marqué par la présence d'écoles sur les UAI afin de permettre aux enfants des employés de bénéficier d'une éducation pour tous. 25 écoles primaires et préscolaires ; 120 enseignants ; 3973 enfants scolarisés ; La contribution de l'entreprise à l'accès à la santé des salariés aussi bien des populations locales à travers ses infrastructures sanitaires s'établit comme suit :

Naissances totales dans les infrastructures : 502
 Naissances issues de Communautés locales : 153
 Consultations totales : 81 178
 Consultations issues de communautés locales : 9906
 Effectif du Personnel médical : 72
 Centre de santé, infirmerie et maternité: 23
 Ambulances : 04

Droits de l'Homme, Egalité de traitement, Prévention de la corruption et des discriminations

Le respect des droits Humains a toujours guidé la conduite des affaires au sein du Groupe. Une charte sociale a d'abord été mise en place et en 2015 des valeurs et un code de conduite adoptés et diffusés.

Les valeurs fondamentales qui ont été définies par le Groupe SIFCA sont les suivantes :

- ▶ Responsabilité,
- ▶ Ethique,
- ▶ Qualité.

Le Groupe SIFCA veut s'assurer que l'ensemble de son personnel partage les mêmes valeurs, afin de créer le meilleur cadre possible à l'amélioration de ses performances. L'ambition de SIFCA est de s'assurer, en permanence, qu'il agit en conformité avec les quatre engagements essentiels compris dans sa déclaration Qualité, à savoir :

- ▶ Le Respect des personnes,
- ▶ Le Respect des partenaires et clients,
- ▶ Le Respect de l'environnement,
- ▶ Le Respect des actionnaires.

Le Code de Conduite du Groupe SIFCA comprend huit principes essentiels :

- ▶ Respect des lois et règlements,
- ▶ Vol, fraude et corruption,
- ▶ Conflits d'intérêts et occasions d'affaires pour la société,
- ▶ Confidentialité, conservation et fiabilité des informations,
- ▶ Protection des actifs et des ressources de la société,
- ▶ Aptitude au travail,
- ▶ Discrimination et harcèlement,
- ▶ Contrôle interne.



Rapport des
Commissaires
aux Comptes



Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01



Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH) S.A

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018)



Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01



Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) S.A
01 B.P. 1322 Abidjan 01

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018)**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société SAPH S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société SAPH S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable OHADA révisé.



SAPH S.A

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Page 2

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2018/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 39 des notes annexes des états financiers annuels relative au redressement provisoire issue d'une vérification générale des exercices 2015 à 2017 par l'administration fiscale. Cette notification provisoire reçue au mois de novembre 2018 a été contestée par la SAPH et fait l'objet de discussions ;
- la note 38 aux états financiers relative à l'entrée en vigueur de l'Acte uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit comptable et à l'information financière et du Système Comptable OHADA qui lui est annexé (ensemble désigné « SYSCOHADA révisé »), depuis le 1er janvier 2018 ;

L'application de ce nouveau référentiel pour la préparation des comptes comparatifs au 31 décembre 2017 n'a pas eu d'impact significatif sur les capitaux propres approuvés au titre de cet exercice.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.





SAPH S.A

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Page 3

Points clés d'audit	Traitement des points clés d'audit
1. Valorisation des actifs agricoles	Travaux d'audit effectués
<p>Les actifs agricoles (hors pépinières) figurant dans le patrimoine de la société s'élèvent à 41 955 millions de F.CFA au 31 décembre 2018, non compris les encours agricoles qui se chiffrent à 20 540 millions de F.CFA.</p>	<p>Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées dans les coûts de production des actifs concernés ; • Contrôle du caractère incorporable des dépenses imputées dans les coûts de production des actifs concernés ; • Contrôle de cohérence des augmentations des immobilisations agricoles encours avec la production immobilisée de la période ; • Analyse et contrôle de la justification des charges transférées en production immobilisée ; • Calcul des dotations aux amortissements des actifs agricoles mis en production ; • Rapprochement des mouvements comptables (transferts et sorties) sur les actifs agricoles à l'état de suivi des opérations agricoles tenu à jour par la Direction des Opérations Agricoles de la société.
2. Valorisation du stock de matières premières	Travaux d'audit effectués
<p>Le stock de fonds de tasse (latex coagulé) est spécifique au secteur d'exploitation agro-industrielle du caoutchouc naturel.</p>	<p>Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons vérifié la permanence des procédures de gestion du stock de fonds de tasse et testé leur mise en œuvre ; • Nous avons vérifié que l'audit interne a procédé à des contrôles systématiques incluant un bouclage du stock de fonds de tasse et
<p>Il représente au 31 décembre 2018 une valeur brute de 15 250 millions de F.CFA, soit environ 54% de la valeur brute totale de l'ensemble des stocks détenus par SAPH S.A et 7% du total bilan à cette date.</p>	
<p>Le fond de tasse, humide par nature, fait l'objet</p>	



SAPH S.A

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Page 4

d'un suivi physique et en valeur en équivalent caoutchouc sec (Dry Rubber Content ou DRC). Ce processus fait appel à l'utilisation d'un taux de DRC estimé sur la base de relevés historiques, pour la gestion physique des mouvements, avec des corrections systématiques reposant sur les données réelles post-usinage recueillies (DRC effectifs).

L'application des principes de gestion physique du stock, de mesure et de correction du DRC adoptés par la société est déterminante pour la fiabilité des valeurs du stock et des consommations de la matière première reflétées dans les états financiers. La direction et le conseil d'administration accordent une attention particulière au suivi et au traitement des écarts de DRC.

Compte tenu de l'importance du stock de matières premières et du risque sur sa valorisation lié au traitement des écarts de DRC, l'audit de ce stock a été considéré comme un point clé de l'audit.

- exploité les conclusions de ses travaux ;
- Nous avons obtenu et corroboré les explications de la variation entre le DRC estimé et le DRC effectif ;
- Nous avons assisté à l'inventaire physique du stock de matière première sur tous les sites de stockage significatifs et vérifié que les quantités physiques traduisaient les mouvements enregistrés convenablement affectés du taux DRC ;
- Nous avons revu les calculs détaillés de valorisation du stock de matières premières acquis auprès des producteurs indépendants, au regard des prix d'achat officiels (APROMAC) et des frais d'achat imputés dont nous avons vérifié la réalité et la cohérence.

Sur la base de nos travaux, nous avons conclu que la valorisation du stock de matières premières, notamment le traitement des écarts de DRC, a été réalisée de façon appropriée et conformément aux procédures adoptées par la société.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller, au travers du Comité d'audit, le processus d'élaboration de l'information financière de la société.



SAPH S.A
Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
Page 5

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

II- Vérifications et informations spécifiques

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

**SAPH S.A**

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
Page 6

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

En application des dispositions de l'article 746 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que la société, eu égard à la contrainte matérielle pesant sur les sociétés cotées, n'a pas été en mesure de mettre à notre disposition le registre de ses titres nominatifs tenu conformément aux dispositions dudit article. Par conséquent, nous n'avons pas pu procéder aux contrôles relatifs audit registre prescrits par l'article 746-2 de l'acte susvisé. En outre, la déclaration des dirigeants de la société attestant la tenue conforme des registres qui ne nous a pas été communiquée, n'est pas annexée au présent rapport.

Abidjan, le 18 mars 2019

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Souleymane Soro
Expert-comptable Diplômé
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-comptable Diplômé
Associé



ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

* * *

*



Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01



Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH) S.A

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS
DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT
DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018)



Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) S.A
01 B.P. 1322 Abidjan 01

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU
DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un de ses administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la société et l'un de ses actionnaires détenant une participation supérieure ou égale à 10 % du capital social, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général, directeur général adjoint ou autre dirigeant social détenant une participation supérieure ou égale à 10 % du capital de la société, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



SAPH S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2018)

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles sus-visés conclue au cours de l'exercice 2018.

2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2018

2.1. Convention d'assistance technique entre SAPH S.A et SIPH S.A

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean-Louis Billon;
- Monsieur Bertrand Vignes;
- Monsieur Alassane Doumbia;
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V. ;
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SIPH S.A apporte à SAPH S.A une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 1,5 % du chiffre d'affaires caoutchouc depuis l'exercice 2012.

La charge supportée par SAPH S.A au titre de l'exercice 2018 s'élève à 1 877 millions de F.CFA hors taxes.

2.2. Convention de commercialisation avec SIPH S.A

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean-Louis Billon;
- Monsieur Bertrand Vignes ;
- Monsieur Alassane Doumbia ;
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V. ;
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH S.A s'est engagée à vendre à SIPH S.A l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH S.A à la société SAPH S.A, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH S.A dans ce cadre s'élève à 124 353 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2018.



SAPH S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2018)

2.3. Convention de mise à disposition de locaux à usage professionnels avec SIFCA S.A

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean-Louis Billon ;
- Monsieur Alassane Doumbia ;
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SIFCA S.A met à la disposition de SAPH S.A des locaux professionnels d'une superficie de 640 m2 sis au lot 37 bis CS 63, Rue des Thoniers en zone portuaire.

La convention prévoit que SAPH S.A supporte une charge locative mensuelle de 6,4 millions de F.CFA.

Au titre de l'exercice 2018, SAPH S.A a supporté pour ces loyers professionnels une charge de 77 millions de F.CFA hors taxes.

2.4. Convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SANIA S.A

Administrateurs concernés

- Monsieur Alassane Doumbia ;
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH S.A s'est engagée à vendre à SANIA S.A des copeaux de bois d'hévéas issus de l'abattage de ses arbres en fin d'exploitation.

Le prix de la tonne est fixé à 19.650 F.CFA bord champ. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH S.A dans ce cadre s'élève à 259 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2018.

2.5. Convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SUCRIVOIRE S.A

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean-Louis Billon ;
- Monsieur Alassane Doumbia ;
- Monsieur Jean-Luc Bédié ;
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH S.A vend à SUCRIVOIRE S.A des copeaux de bois d'hévéas issus de l'abattage de ses arbres en fin d'exploitation.



SAPH S.A

Rapport spécial des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Le prix de la tonne est fixé à 19 650 F.CFA bord champ. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH S.A dans ce cadre s'élève à 2 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2018.

Cette convention n'est pas formalisée.

Nature et modalités

SAPH S.A achète par l'intermédiaire de SIPH S.A l'ensemble des biens qu'elle souhaite acquérir en dehors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Ces opérations n'ont pas été soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Les achats réalisés par SAPH S.A dans ce cadre s'élèvent à 2 288 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2018.

2.6. Convention de commercialisation de régimes de palme avec PALMCI

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean-Louis Billon
- Monsieur Alassane Doumbia.
- Monsieur Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH S.A vend à PALMCI des régimes de palme issus de la récolte de ces plantations de palmiers de Divo et de Rapides-Grah.

Le prix au kilogramme est fixé suivant le même barème que celui applicable aux planteurs villageois. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH S.A dans le cadre de cette vente s'élève à 295 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2018.

Cette convention n'est pas formalisée.



SAPH S.A
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Page 2

2.7. Convention d'achat avec SIPH S.A

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean-Louis Billon;
- Monsieur Bertrand Vignes;
- Monsieur Alassane Doumbia;
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V.;
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH S.A achète par l'intermédiaire de SIPH S.A l'ensemble des biens qu'elle souhaite acquérir en dehors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Ces opérations n'ont pas été soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Les achats réalisés par SAPH S.A dans ce cadre s'élèvent à 2 288 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2018.

Abidjan, le 18 mars 2019

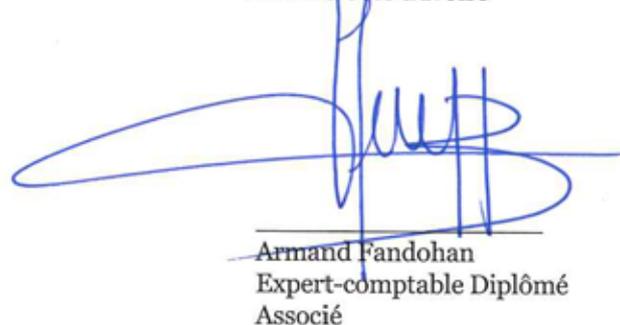
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers



Souleymane Soro
Expert-comptable Diplômé
Associé

Mazars Côte d'Ivoire



Armand Fandohan
Expert-comptable Diplômé
Associé

Dénomination sociale de l'entité : **SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS**
 Adresse : **ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - COTE D'IVOIRE**
 N° de compte contribuable (NCC) : **0105337 H**
 N° de télédéclarant (NTD) : **8091074031194**

Exercice clos le : **31 12 2018**

Signature usuel : **SAPH**
 Durée (en mois) : **12**

BILAN

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE au 31/12/ N		EXERCICE AU 31/12/N-1		REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N		EXERCICE AU 31/12/N-1	
			BRUT	AMORT ET DEPREC.	NET	NET				NET	NET	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	3	12 767 931 431	4 083 488 650	8 684 442 781	9 344 776 965	CA	Capital	13	14 593 620 855	14 593 620 855		
AE	Frais de développement et de prospection						CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13				
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		4 118 627 276	4 083 488 650	35 138 626	695 472 810	CD	Primes liées au capital social	14	233 222 459	233 222 459		
AG	Fonds commercial et droit au bail		8 649 304 155		8 649 304 155	8 649 304 155	CE	Ecart de réévaluation	3e				
AH	Autres immobilisations incorporelles						CF	Réserves indisponibles	14	2 918 724 171	2 918 724 171		
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	142 776 937 503	65 399 256 184	77 377 681 319	74 387 868 659	CG	Réserves libres	14				
AJ	Terrains (1)		183 379 332		183 379 938	183 229 332	CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	50 410 251 190	39 764 399 267		
AK	Bâtiments(1)		38 902 915 211	17 235 007 066	21 667 908 145	22 224 703 922	CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		-847 995 680	12 860 664 216		
AL	Aménagements, agencements et installations		10 175 680 705	5 393 465 800	4 782 214 905	4 113 994 598	CL	Subventions d'investissement	15				
AM	Matériel mobilier et actifs biologiques		90 370 733 933	40 469 475 294	49 901 258 639	47 502 133 913	CM	Provisions réglementées	15	8 649 304 155	8 649 304 155		
AN	Matériel de transport		3 144 228 322	2 301 306 630	842 921 692	363 806 894	CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		75 957 127 150	79 020 335 123		
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSEES SUR IMMOBILISATIONS	3	885 367 703		885 367 703		DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	19 180 753 425	25 218 438 889		
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	383 145 251	102 920 083	280 225 168	225 912 824	DB	Dettes de location acquisition	16				
AR	Titres de participation		11 500 000		11 500 000	11 500 000	DC	Provisions pour risques et charges	16	105 960 060	559 663 165		
AS	Autres immobilisations financières		371 645 251	102 920 083	268 725 168	214 412 824	DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		19 286 713 485	25 778 102 054		
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		156 813 381 888	69 585 664 917	87 227 716 971	83 958 558 448	DE	TOTAL RESSOURCES STABLES		95 243 840 635	104 798 537 177		
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5					DH	Dettes circulantes HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	28 197 859 949	534 902 137	27 662 957 812	28 069 445 183	DI	Clients, avances reçues	7	74 870 638	296 470 440		
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	17	18 243 288 262	2 638 601 865	15 604 686 397	20 583 214 292	DI	Fournisseurs d'exploitation	17	15 636 692 235	10 597 858 984		
BH	Fournisseurs avances versées		599 086 480	416 984 854	182 101 626	138 776 686	DK	Dettes fiscales et sociales	18	3 081 428 811	4 359 059 224		
BI	Clients	7	12 909 318 779	1 453 800 808	11 455 517 971	15 218 694 604	DM	Autres dettes	19	210 435 547	193 511 915		
BJ	Autres créances	8	4 734 883 003	767 816 203	3 967 066 800	5 225 743 002	DN	Provisions pour risques à court terme	19				
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		46 441 148 211	3 173 504 002	43 267 644 209	48 652 659 475	DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		19 003 427 231	15 446 900 563		
BQ	Titres de placement	9					DQ	Banques, crédits d'escompte	20				
BR	Valeurs à encaisser	10	450 000		450 000	2 504 789 550	DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	20 794 773 054	17 074 147 469		
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	4 570 102 909	23 873 169	4 546 229 740	2 203 977 736	DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF		20 794 773 054	17 074 147 469		
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF		4 570 552 909	23 873 169	4 546 679 740	4 708 767 286	DV	Ecart de conversion-Passif	12				
BU	Ecart de conversion-Actif	12					DZ	TOTAL GENERAL		135 042 040 920	137 319 985 209		
BZ	TOTAL GENERAL		207 825 083 008	72 783 042 088	135 042 040 920	137 319 985 209				135 042 040 920	137 319 985 209		

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS		
Adresse :	ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 13	Sigle usuel :	SAPH
N° de compte contribuable (NCC) :	01 05 337 H	Exercice clos le :	31 12 2018
N° de télédéclarant (NTD) :	8091074031194	Durée (en mois) :	12

COMPTE DE RESULTAT

REF	LIBELLES	(1)	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU	
				31/12/N	31/12/N-1	
				NET	NET	
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	784 772 815	216 386 329
RA	Achats de marchandises		-	22		
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	-348 358 806	
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				436 414 009	216 386 329
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	126 179 860 371	148 220 148 547
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	2 182 622 889	1 274 359 538
TD	Produits accessoires	D	+	21	707 442 889	2 267 872 666
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)				129 854 698 964	151 978 767 080
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	258 296 415	-448 846 137
TF	Production immobilisée			21	3 847 342 279	4 149 042 058
TG	Subventions d'exploitation			21		
TH	Autres produits		+	21	744 285 846	1 594 288 164
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12	135 025 268	162 312 688
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	-69 699 740 374	-81 707 298 134
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	-70 429 471	713 762 781
RE	Autres achats		-	22	-17 028 829 668	-15 342 727 691
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	-288 110 603	790 794 614
RG	Transports		-	23	-244 993 416	-59 009 819
RH	Services extérieurs		-	24	-17 550 935 936	-17 074 908 525
RI	Impôts et taxes		-	25	-1 820 046 620	-3 030 146 675
RJ	Autres charges		-	26	-1 420 087 048	-1 037 840 775
XC	VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + Σ TE à RJ				26 368 116 830	40 688 189 629
RK	Charges de personnel		-	27	-16 856 736 031	-14 655 931 978
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)				9 511 380 799	26 032 257 651
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	477 513 880	142 706 439
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C&28	-7 917 264 893	-8 350 998 066
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)				2 071 629 786	17 823 966 024
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	5 819 153	4 661 788
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28	13 091 351	6 812 140
TM	Transferts de charges financières		+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	-2 581 718 102	-2 970 245 788
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C&28		-25 942 456
XF	RESULTAT FINANCIER Σ TK à RN				-2 562 807 598	-2 984 714 316
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)				-491 177 812	14 839 251 708
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	63 964 865	43 401 318
TO	Autres Produits HAO		+	30		11 071 963
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D	-261 107 031	-75 732 331
RP	Autres Charges HAO		-	30		-225 319 744
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES Σ TN à RP				-197 142 166	-246 578 794
RQ	Participation des travailleurs		-	30		
RS	Impôts sur le résultat		-		-159 675 702	-1 731 708 698
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)				-847 995 680	12 860 964 216

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS			Signe usuel :	SAPH
Adresse :	ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - C			Durée (en mois) :	12
N° de compte contribuable (NCC) :	0105337 H	Exercice clos le :	31 12 2018		
N° de télédéclarant (NTD) :	8,09107E+12				

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)

REF	LIBELLES	NOTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-12 365 980 183	-16 336 537 490
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		6 775 806 148	21 120 717 172
FB	- Variation d'actif circulant HAO (1)			
FC	- Variation des stocks		406 487 371	-1 484 539 140
FD	- Variation des créances		4 978 527 895	-3 328 435 185
FE	+ Variation du passif circulant (1)		3 556 526 668	1 549 865 596
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles			
	FB+FC+FD+FE :		8 941 541 934	-3 263 108 729
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme FA à FE)	B	15 717 348 082	17 857 608 443
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-47 228 903	-5 200 000
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-11 322 178 425	-8 889 121 300
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-153 214 689	-309 206 064
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		63 964 865	43 401 318
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		111 993 696	307 024 910
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Σ FF à FJ	C	-11 346 663 456	-8 853 101 136
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvements sur le capital			
FN	- Dividendes versés		-2 215 112 293	
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres Σ FK à FN	D	-2 215 112 293	
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts			
FP	+ Autres dettes financières diverses			
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-6 037 685 464	-5 033 950 000
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers Σ FO à FQ	E	-6 037 685 464	-5 033 950 000
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	-8 252 797 757	-5 033 950 000
ZG	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)	G	-3 882 113 131	3 970 557 307
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A)	H	-16 248 093 314	-12 365 980 183
	Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N			

[1] à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues).

Les notes annexes détaillées sont disponibles en téléchargement sur le site Internet ou en format électronique à la demande



Rapport
du PCA

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la SAPH (Titre I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par et au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (Titre II).

Ce rapport vous présente également les autres informations et renseignements énumérés à l'article 831-3 de l'AUSCGIE (Titre III).

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'administration préalablement à sa présentation au Conseil. Il a été examiné lors de la réunion du Comité d'audit du 18 mars 2019, avant son approbation par le Conseil lors de la réunion du 18 mars 2019.

TITRE 1 : COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration à la date du présent rapport est la suivante :

Nom et prénoms ou dénomination sociale	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société
M. Jean-Louis BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Président du Conseil d'Administration
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
SIPH Représentant Permanent : M. Pierre BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
CFM SCmA Représentant Permanent Mme. Anne PERRIER-ROSIER	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
MICHELIN FINANCE (Luxembourg) S.A.R.L. Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Bertrand VIGNES	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Tiémoko COULIBALY	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
M. Botoh YAPO	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Alassane DOUMBIA	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Jean-Luc BEDIE	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018	Administrateur

Les fonctions exercées par ces personnes dans d'autres sociétés de l'espace OHADA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
M. Jean-Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE
SIFCOM Représentant Permanent M. Banga AMOIKON	Administrateur de : – COMAFRIQUE TECHNOLOGIES – ATC COMAFRIQUE – SMT -CI
SIPH Représentant Permanent M. Pierre BILLON	Administrateur de : – GREL (Ghana)
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	Administrateur de : – PALMCI – THSP – SUCRIVOIRE – SIFCOM ASSUR
M. Alassane DOUMBIA	Président du Conseil d'administration de : – SIFCA – CRC (Libéria) – PALMCI – MOPP (Libéria) – WAL (Ghana) – SENDISO (Sénégal) Administrateur de : – RENL (Nigéria) – SANIA – SIFCOM – COMAFRIQUE TECHNOLOGIES – GREL (Ghana) Représentant Permanent de : – SIFCOM aux conseils de : ▪ SMT ▪ ATC COMAFRIQUE – IMMORIV aux conseils de : ▪ SIFCA ▪ RENL (Nigéria) ▪ PALMCI ▪ COMAFRIQUE TECHNOLOGIES

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre (suite)	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé (suite)
CFM SCmA Représentant Permanent : Mme. Anne PERRIER-ROSIER	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
Michelin Finance (Luxembourg) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Bertrand VIGNES	Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - MOPP (Libéria) - CRC (Libéria) - RENL (Nigéria) - WAL (Ghana) Représentant Permanent de SIFCA au Conseil : <ul style="list-style-type: none"> - SUCRIVOIRE
M. Tiémoko COULIBALY	Président du Conseil d'Administration de : <ul style="list-style-type: none"> - SGBCI - ALLIANZ - ALLIANZ VIE Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - SOLIBRA
M. Botoh YAPO	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Jean -Luc BEDIE	Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - SIFCOM - BRVM - AERIA - LMH

II. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

◆ Missions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

◆ Réunions du Conseil

Le fonctionnement du Conseil d'administration (convocation, réunions, quorum, information des administrateurs) est conforme aux dispositions légales et statutaires de la Société.

En plus des réunions planifiées annuellement, une réunion du Conseil d'administration peut être convoquée aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Le Conseil est ensuite régulièrement informé de l'avancement de ces dossiers.

Les administrateurs ont été convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société.

Au cours de l'exercice 2018, deux réunions du Conseil d'administration ont eu lieu :

- ▶ Le Conseil du 23 mars 2018 arrêtant les comptes de l'exercice 2017 auquel les Co-Commissaires aux Comptes ont participé (la société Mazars Côte d'Ivoire et la société PricewaterhouseCoopers) ;
- ▶ Le Conseil du 21 novembre 2018 sur la présentation du budget.

◆ Information des Administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les Administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société, que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

◆ Réunions du Conseil et participation aux séances

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance plénière à deux reprises.

▶ Conseil d'administration du 23 mars 2018

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur les points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des Conseils d'administration des 24 novembre 2017 et 07 décembre 2017 ;
- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
- Présentation de la synthèse des travaux du Comité d'Audit de SAPH ;
- Examen et arrêté des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
- ▶ Examen et approbation des comptes sociaux et Annexe
- ▶ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes (article 715) au Conseil d'administration
- ▶ Proposition d'affectation du résultat de l'exercice
- ▶ Distribution de dividendes
- Examen et approbation du rapport spécial du Président du Conseil sur le Gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
- Situation de l'activité du 28 février 2018
- Rapport du Président du Comité de Suivi
- Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
- Conventions
- Situation des mandats des administrateurs
- Situation des mandats des Commissaires aux Comptes
- Questions diverses.

▶ Conseil d'administration du 21 novembre 2018

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du précédent Conseil d'administration,
- Suivi des recommandations du Conseil d'administration
- Présentation du forecast 2018 – Examen et adoption du Budget 2019 ;
- Questions diverses.

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, cotés et paraphés. Ces procès-verbaux sont certifiés sincères par le Président de séance et au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire auprès de tous tiers et administrations sont certifiés par le Président, par le Directeur Général ou par un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration

▶ Comité de suivi.

Le Conseil d'Administration du 12 mars 2010 a instauré un Comité de Suivi, dont le rôle est de se réunir mensuellement afin de vérifier l'exécution du budget validé par le Conseil, à la fois aux niveaux de l'exploitation et de l'investissement.

Le Comité de Suivi est constitué des Administrateurs suivants :

- Monsieur Bertrand Vignes, Président du Comité de Suivi
- Madame Lucie Tannous,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Le quorum est de 1 Administrateur au minimum.

Les personnes suivantes assistent à minima au Comité de suivi ou sont représentées lors des réunions :

- DG SAPH,
- DCGT SAPH (Direction du Contrôle de Gestion et de la Trésorerie),
- DOA SAPH (Direction des Opérations Agricoles),
- DT SAPH (Direction Technique),
- DQPI SAPH (Direction de la Qualité et de la Programmation Industrielle),
- DT SIPH,
- DOA SIPH,
- DGA Finance SIFCA,
- CG SIFCA,
- Commercialisation SIPH (par vidéo-conférence),
- SG SIPH (par vidéo-conférence).

Les réunions sont planifiées tous les mois, sauf à la présentation du budget et de la revue stratégique et permettent de suivre les points suivants :

- Activité, résultats SAPH et principaux indicateurs, plans d'actions correctives,
- Point sur les activités commerciales liées à SAPH et les

- plans d'actions correctives,
- Suivi du déroulement du plan d'investissements SAPH,
- Point sur les interfaces entre SAPH et SIFCA.

Les participants interviennent sur les présentations faites et définissent ensemble des plans d'actions à mettre en œuvre.

A l'issue de la réunion, un compte rendu détaillé est établi et transmis à l'ensemble des personnes concernées, ainsi qu'au Président du Conseil d'Administration.

Les dates et ordres du jour des réunions du comité de suivi, organisées au titre de l'exercice 2018, se présentent comme suit :

Dates des réunions comité de suivi en 2018	Ordres du jour
23/01/2018	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Décembre 2017.
20/02/2018	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Janvier 2018.
21/03/2018	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Février 2018.
25/04/2018	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Mars 2018.
23/05/2018	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Avril 2018.
06/2018	Pas de réunion sur les comptes de mai 2018 pour cause de présentation de la revue stratégique au COMEX SIFCA
07/2018	Pas de réunion sur les comptes de Juin 2018 par manque de participation dû aux congés annuels.
23/08/2018	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Juillet 2018.
09/2018	Revue globale des comptes à fin Août 2018 avec la première présentation du Budget 2019 (challenge).
10/2018	Pas de réunion sur les comptes à fin Septembre 2018, le budget étant présenté au COMEX SIFCA avant validation par le CA.
23/11/2018	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Octobre 2018.
19/12/2018	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Novembre 2018.
20/01/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Décembre 2018.

► Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 4 décembre 2015 a décidé la mise en place d'un Comité d'Audit pour tenir compte des modifications des statuts intervenues en 2015, conformément à l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, entré en vigueur le 05 mai 2014.

Le Conseil a nommé, en qualité de membres du Comité d'Audit de SAPH, les administrateurs suivants : Monsieur Banga AMOIKON (Président du Comité), Madame Lucie BARRY-TANNOUS, Messieurs Jean-Luc BEDIE, Alassane DOUMBIA et Mme Carine DAMOIS.

Le Comité d'Audit est nommé par le Conseil d'Administration pour l'assister dans son rôle de surveillance et de contrôle de l'activité de la société. Il a pour missions essentielles :

- L'examen des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,
- Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- L'émission d'un avis sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

Les travaux réalisés par le Comité d'audit en 2018 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Dates des réunions du comité d'audit en 2018	Ordres du jour
05 Mars 2018	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 14 novembre 2017 2. Examen du projet de comptes sociaux de l'exercice 2017 <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation des comptes sociaux. ▶ Analyse des écarts sur les comptes sociaux : Probable 2017/Réel 2017. 3. Rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2017 4. Synthèse des activités d'audit interne du deuxième semestre 2017 et programme d'audit 2018 5. Projet de rapport du Président sur le Contrôle Interne au titre de l'exercice 2017 6. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit.
19 Septembre 2018	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 05 mars 2018 <ul style="list-style-type: none"> ▶ Examen des comptes semestriels au 30 Juin 2018 et du probable 2018 ▶ Présentation des comptes semestriels. ▶ Rapport des commissaires aux comptes. 2. Examen du résultat probable 2018. 3. Rapport d'activités de l'audit interne au titre du premier semestre 2018 4. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit 5. Divers
19 Novembre 2018	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 19 Septembre 2018 2. Examen des comptes au 30 Septembre 2018 et du probable 2018 3. Revue du budget de l'exercice 2019 4. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit 5. Divers

Les recommandations issues des réunions du Comité d'audit ont été régulièrement remontées au Conseil d'Administration en 2018. Un compte-rendu annuel des activités du Comité d'audit est présenté au Conseil d'Administration par le Président du Comité d'audit.

Confidentialité des informations

Les Administrateurs, ainsi que toute personne appelée à participer aux réunions du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, sont tenus à une stricte obligation de confidentialité et de réserve à l'égard des informations qui leur sont communiquées par la société, qu'ils reçoivent dans le cadre des délibérations du Conseil, et des informations présentant un caractère confidentiel ou présentées comme telles par le Président du Conseil d'Administration.

Les missions et pouvoirs de la Direction Générale

La Direction Générale est exercée par le Directeur Général, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance.

Le Directeur Général exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux définis expressément par le Conseil d'Administration. Ainsi, en sus des limitations de pouvoirs imposées par les lois et règlements, le Directeur Général soumet à un accord préalable du Conseil d'Administration, les actions suivantes :

- ▶ Conclusion d'accords de prêts ou d'emprunt, facilités de paiement, sous quelque forme que ce soit et, plus généralement de tout contrat significatif avec des tiers impliquant un engagement financier supérieur à 100 millions de FCFA non prévu au budget ;

- ▶ Initiation de procédures judiciaires, abandon de créances ou transaction mettant fin à un litige, pour un montant supérieur à 50 millions de FCFA ;
- ▶ Le budget annuel dès lors qu'il est adopté, définit strictement le cadre d'action du Directeur Général qui :
 - ne peut engager, en cours d'exercice, des charges qui n'auraient pas été prévues, au-delà d'un montant de 50 millions de FCFA ou supérieures à 5% du poste budgétaire concerné ;
 - doit signaler au Conseil tout événement susceptible de compromettre significativement le déroulement du budget adopté par le conseil.
- ▶ En matière de gestion des ressources humaines :
 - conclusion d'accords de prêts, facilités de paiement sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des employés impliquant un engagement financier supérieur à 10 millions de FCFA, non prévu au budget ou qui dépasse le budget ;
 - octroi à des employés soit, d'un salaire brut annuel supérieur à 30 millions de FCFA, soit des conditions différentes de celles normalement en vigueur ;
 - attribution à un cadre, d'une augmentation de salaire supérieure à 20% ou des augmentations successives conduisant à une augmentation supérieure à 20% sur une période de 12 mois ;
 - toute décision d'augmentation collective des salariés ;
 - toute décision de licenciement collectif, dès lors qu'elle concernera plus de 10 salariés.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers.

TITRE 2 : PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

I. DEFINITIONS, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE LA SAPH

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de la SAPH, et qui :

- contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- doivent lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale ;
- la fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent ;
- l'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la SAPH repose sur trois principaux piliers :

- la définition de la stratégie et des objectifs de la société ;
- l'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés ;

II. PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la SAPH couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la

III. DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

Cette partie décrit la gouvernance mise en place pour assurer l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, ainsi que l'organisation desdits systèmes. Cette description repose sur cinq composantes :

- L'organisation générale : une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates, et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés ;
- La diffusion en interne d'informations pertinentes,

- la mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.

La SAPH est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le dispositif de gestion des risques de la SAPH ne comporte pas une dimension exclusivement anxiogène, mais traduit également la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à divers aléas.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de la SAPH, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles. Dans des contextes internes et externes évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2018.

maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société.

fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;

- Un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus, et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ;

- Une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne, ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Ces composantes sont détaillées dans le tableau ci-après :

Composantes du contrôle interne	Description des principales caractéristiques
Organisation générale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeurs et Code de Conduite du Groupe SIFCA diffusés à tout le personnel et un Comité d'éthique opérationnel ; ▪ Organigrammes et fiches de postes, revus et mis à jour régulièrement ; ▪ Procédures de fixation d'objectifs et d'évaluation mises en œuvre chaque année et suivies dans un logiciel RH spécifique, connecté au progiciel SAP ; ▪ Plan de formation mis en œuvre annuellement pour l'ensemble du personnel, avec un accent particulier sur les formations en management pour les cadres ; ▪ Certification à la norme ISO 9001 version 2015, avec un système de management de la qualité opérationnel et une base documentaire des procédures en ligne et accessible à l'ensemble du personnel ; ▪ Le pilotage des activités de la société avec le progiciel SAP, un système d'informations intégré couvrant tous les processus métiers et supports de l'entreprise ; ▪ Un engagement fort de la Direction Générale en matière de Développement Durable ; ▪ Un système de management participatif, mis en œuvre par la Direction Générale et qui s'appuie sur le travail en équipe et une communication interne performante.
Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budgets annuels, déclinés par processus et responsables budgétaires, et communiqués efficacement au sein de l'entreprise ; ▪ Progiciel SAP permettant de communiquer au sein de la société une même information de pilotage et d'évaluation des performances, actualisée au quotidien ; ▪ Etablissement et analyse mensuels des états financiers, des suivis budgétaires et reportings opérationnels, en vue d'évaluer les performances et de prendre les actions d'amélioration nécessaires ; ▪ Réunions mensuelles du comité de direction et réunions individuelles bimensuelles entre le DG et chaque directeur, en vue d'assurer un pilotage efficace des activités de l'entreprise ; ▪ Mise en œuvre de plusieurs outils d'amélioration continue, tels que les groupes de travail et les revues du système qualité ISO
Processus de gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition d'une cartographie des risques en début d'année, conformément au budget et à la stratégie globale mise en œuvre ; ▪ Mise à jour et suivi trimestriels des plans d'actions issus de la cartographie des risques ; ▪ Suivi régulier des risques majeurs de l'activité par le comité de suivi lors de ses réunions mensuelles ▪ Compte-rendu périodique des résultats de l'analyse des risques à la Direction Générale, au Comité d'audit et au Conseil d'Administration.
Activités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque direction est responsable de s'assurer en permanence du respect des procédures en vigueur ; ▪ Les rapports mensuels de suivi budgétaires permettent un contrôle permanent de l'atteinte des objectifs, avec une analyse approfondie des indicateurs et des écarts ; ▪ Les groupes de travail, mis en place sur certains processus clés, évaluent en permanence l'efficacité des contrôles mis en œuvre sur ces processus et formulent des recommandations dans une démarche d'amélioration continue ; ▪ Les réunions de comité de direction et de suivis individuels du DG avec chaque direction constituent des instances de contrôle de l'efficacité des actions mises en œuvre pour piloter les activités ; ▪ Le comité d'éthique s'assure du respect des valeurs et du code de conduite par l'ensemble du personnel.
Surveillance du dispositif de contrôle interne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Direction Audit Interne du Pôle Caoutchouc du Groupe SIFCA met en œuvre un plan d'audit interne annuel sur SAPH, établi conformément à la cartographie des risques. Les conclusions des travaux d'audit sont communiquées à la Direction Générale et au Comité d'Audit ; ▪ Un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne formulées, est réalisé, avec un compte-rendu à la Direction Générale et au Comité d'Audit ; ▪ Le Comité de suivi assure une surveillance des performances opérationnelles et financières de la société sur une base mensuelle ; ▪ Le Comité d'Audit se réunit au moins 3 fois dans l'année, en vue d'examiner les performances de la société, la gestion des risques, les états financiers et les processus associés, ainsi que les conclusions des activités d'audits internes et externes ; ▪ Le Conseil d'Administration assure la gouvernance du dispositif de contrôle interne.

IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

La cartographie des risques de SAPH présente les mêmes tendances que l'exercice précédent. La synthèse des activités

de gestion des risques et de contrôle interne au titre de l'exercice 2018 se présente comme suit :

Intitulé du risque	Description succincte du risque	Principaux contrôles internes et plans d'actions mis en œuvre
Risques liés aux cours bas et volatiles du caoutchouc sur le marché international.	Ce risque décrit une situation de cours du caoutchouc bas et/ou volatiles sur le marché international. Un bas de cycle prolongé des cours du caoutchouc sur le marché international affecte durablement la rentabilité de la société, sa capacité à financer ses investissements et son exploitation, et à distribuer des dividendes.	Le plan d'actions de la société pour répondre à ce risque comprend les principales mesures ci-après : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'augmentation des capacités de production industrielle, en vue d'obtenir des économies d'échelle et de réduire l'impact des coûts fixes sur la performance de la société ; ▪ L'amélioration de la qualité des produits fabriqués, en vue de valoriser au mieux ces produits vis-à-vis des clients, et ainsi, d'accroître le chiffre d'affaire et les marges ; ▪ Le renforcement des outils de pilotage des investissements et de l'exploitation (politiques de financement, comptes d'exploitation par activité et par centre de profit, etc.) ; ▪ Une gestion rigoureuse des frais généraux.
Risques liés au processus d'élaboration de l'information financière et à la fiabilité des états financiers.	Ce risque porte sur toute situation qui pourrait affecter la qualité du processus d'élaboration de l'information financière et la qualité des états financiers qui en résultent.	Ce risque est significativement réduit par les principaux contrôles internes ci-après : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La gestion de l'information financière dans le nouvel outil intégré SAP est satisfaisante : cela permet de garantir la fiabilité des données comptables et financières. ▪ Un support de la DSI du Groupe SIFCA est effectif, en cas d'incident sur le progiciel SAP. ▪ Les comptes sont clôturés et analysés mensuellement, ce qui permet de détecter d'éventuelles anomalies et de les traiter en permanence. ▪ Un appui fonctionnel de la Direction Financière du Groupe SIFCA à la qualité de l'information financière est en place et opérationnel. ▪ En sus des travaux récurrents, l'audit interne procède à un audit des comptes à la fin du 3e trimestre, en vue de s'assurer que toutes les anomalies éventuelles sont traitées avant la clôture annuelle. ▪ Une revue des comptes par le comité d'audit est réalisée, au moins 4 fois par an.
Risques liés à la conformité aux lois et règlements applicables aux activités de la société.	Il s'agit d'un risque de non-conformité à des lois et règlements applicables à la société.	Ce risque est couvert à travers les principaux contrôles suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'existence d'un dispositif pour recueillir les évolutions en matière de lois et règlements (contrat avec un cabinet de veille, participation à des organisations professionnelles, etc.) ; ▪ La mise en place d'un dispositif de suivi de la conformité aux lois et règlements, intégré dans le périmètre de certification de la norme ISO 9001 version 2015 ; ▪ Le recrutement d'un juriste-fiscaliste, en cours d'année 2017, en vue de renforcer les activités de conformité aux lois et règlements au sein de la société ; ▪ L'appui technique de la Direction Juridique du Groupe SIFCA dans la mise en œuvre des activités de conformité aux lois et règlements ; ▪ L'existence d'un comité de veille au niveau Groupe SIFCA, en vue de discuter des problématiques de conformité aux lois et règlements dans les entités, dont SAPH.
Risques liés aux achats de caoutchouc et aux évolutions relatives au secteur hévéa en Côte d'Ivoire.	Ce risque concerne toutes les situations qui pourraient impacter l'approvisionnement de la société en matières premières achetées en volumes, en qualité et à un coût de revient garantissant la rentabilité de l'activité.	Les principaux points de contrôle interne mis en œuvre concernant ce risque sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le suivi permanent des faits marquants du secteur, notamment la loi portant réforme de la filière, et les décisions légales et activités concernant les exportations de fonds de tasses ; ▪ L'augmentation des capacités d'usinage en vue d'accroître les parts de marché de la société sur les achats de caoutchoucs aux planteurs, et ainsi, de contribuer, en première ligne, à l'absorption totale de la production de caoutchouc par les usiniers en Côte d'Ivoire ; ▪ La mise en œuvre de procédures rigoureuses de gestion des freintes, de suivi du DRC et d'analyse des marges sur achats, en vue de garantir la rentabilité et la pérennité de cette activité dans un contexte de cours du SICOM bas ; ▪ La mise en œuvre de politique de couverture des achats contre les fluctuations de cours du SICOM, en vue de protéger la société contre d'éventuelles pertes pouvant résulter de chutes brutales des cours.

TITRE 3 – AUTRES INFORMATIONS

1. La détermination des rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le Conseil d'Administration fixe les modalités et le montant de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Le cas échéant, les avantages en nature qui lui sont attribués, sont fixés de la même manière.

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration, pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, sont basés sur des critères liés aux compétences, à l'expérience et aux responsabilités de chacun des mandataires sociaux.

2. Rémunération des mandataires sociaux

Les indemnités de fonctions allouées aux administrateurs et mandataires sociaux au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à un total brut de FCFA 187 millions.

3. Participation des actionnaires aux assemblées générales

La participation des actionnaires aux assemblées générale est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, pour chaque actionnaire, sur simple justification de son identité, à l'enregistrement comptable préalable de son identité, à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans le registre de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, au plus tard au troisième jour ouvrés précédant la réunion de l'Assemblée, à zéro heures, heures locales.

Toutefois, il faut être propriétaire de cinq (5) actions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Jean-Louis BILLON

TEXTE DES RESOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 08 MAI 2019

PREMIERE RESOLUTION **Approbation des comptes sociaux**

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par un résultat déficitaire de 847.995.680 FCFA.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à

DEUXIEME RESOLUTION **Affectation du report à nouveau en « réserves libres »**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration décide d'affecter le report à nouveau, qui était de 50.410.251.190 FCFA, au poste « Réserves Libres ». Le poste « Réserves Libres » passera de 0 FCFA à 50.410.251.190 FCFA après cette affectation.

Cette résolution est approuvée à

TROISIEME RESOLUTION **Affectation du résultat de l'exercice**

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice, s'élevant à 847.995.680 FCFA au compte « report à nouveau ».

Le compte « report à nouveau » dont le solde précédent a été inscrit en « Réserves libres » par la résolution deux de la présente assemblée générale, passera à -847.995.680 FCFA après affectation du résultat.

L'Assemblée générale prend acte des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

Dividende mis en distribution au titre des exercices :	Total Brut	Soit FCFA brut/titre
2017	2.215.112.293 Francs CFA	86,67
2016	0 €	0,00
2015	0 €	0,00

Cette résolution est approuvée à

QUATRIEME RESOLUTION**Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme, figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions réglementées**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'Article 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est approuvée à

CINQUIEME RESOLUTION**Renouvellement de mandat d'un administrateur**

L'Assemblée générale, sur proposition du conseil, constatant que le mandat de Monsieur Jean-Luc BEDIE arrive à expiration, décide de le renouveler pour une durée de (6) années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution est approuvée à

SIXIEME RESOLUTION**Accomplissement des formalités requises par la loi**

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant les délibérations de la présente assemblée, pour effectuer tous dépôts et formalités requis par la loi.

Cette résolution est approuvée à

Siège social : Immeuble Ex SIT,
Rue des Gallions zone portuaire
01 BP 1322 Abidjan 01
Tél : + (225) 21 75 76 76
Fax : + (225) 21 75 76 40
: + (225) 21 75 76 42
: + (225) 21 75 76 43
E-mail : communication@sifca.ci

